



PNUD

Diffusion restreinte
PNUD/UNESCO/RAF/80/014
Rapport d' Evaluation

NIAMEY

Centre Régional de Formation
en Muséologie



Rapport de la Mission d'Evaluation Vol. I

Mai/Juin 1988

par Sylvio Mutal (chef de la mission au nom du PNUD)
et Alpha Oumar Konaré

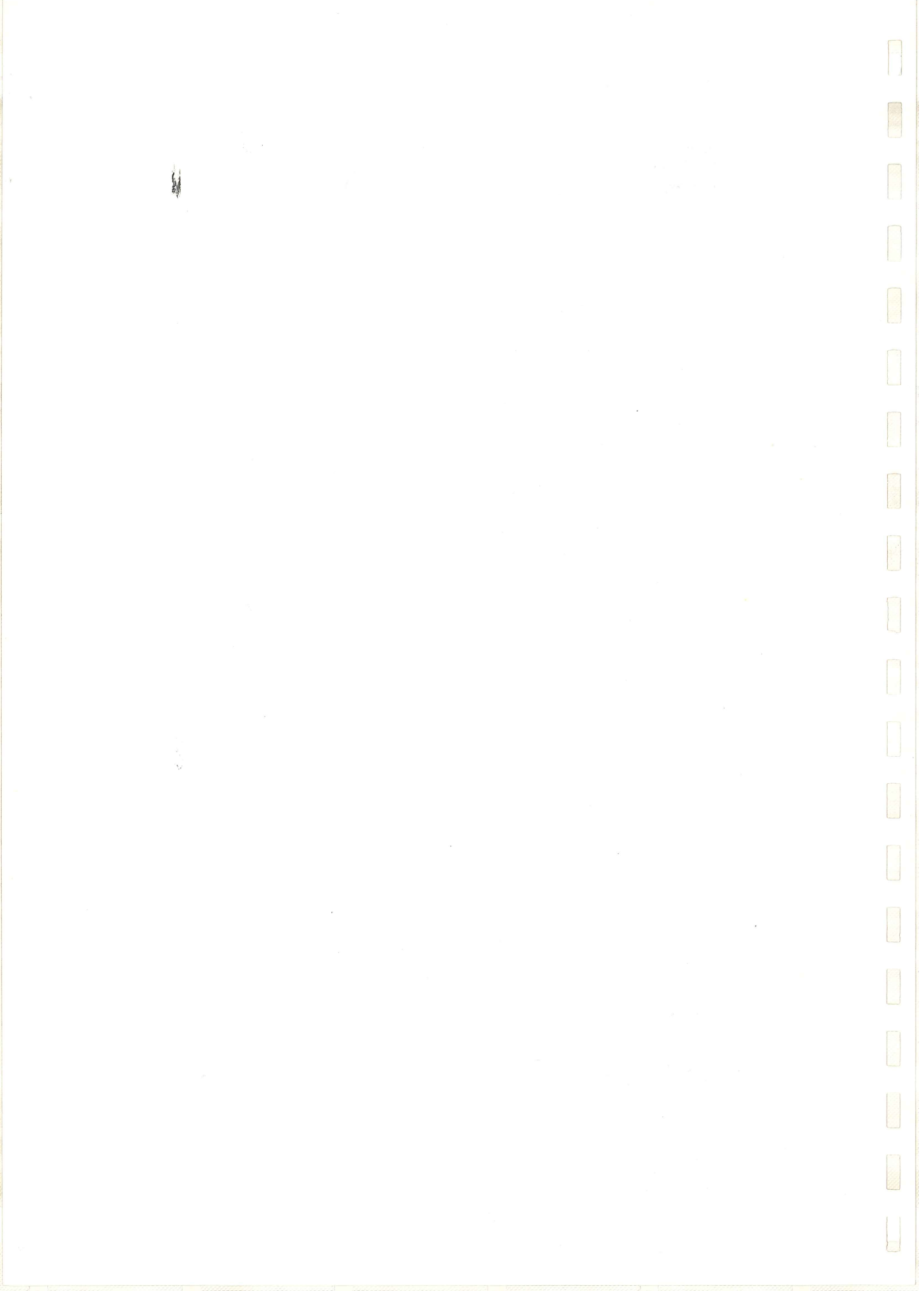


TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	1
II. FONDEMENTS THEORIQUES ET CONCEPTION DU PROJET	2
A. Contexte du projet	2
B. Descriptif du projet	11
1. Le problème et l'approche technique	11
2. Objectifs, indicateurs et principales hypothèses	13
3. Bénéficiaires	15
4. Plan de travail	17
III. EXECUTION DU PROJET	19
A. Activités	19
B. Qualité du suivi et de l'appui	21
IV. RESULTATS DU PROJET	27
A. Produits	27
B. Objectifs immédiats	30
C. Effets imprévus	31
D. Maintien des résultats obtenus	32
E. Mesures consécutives	33

	<u>Page</u>
V. CONCLUSIONS	35
VI. RECOMMANDATIONS	41
VII. LEÇONS TIREES DE L'EVALUATION	51

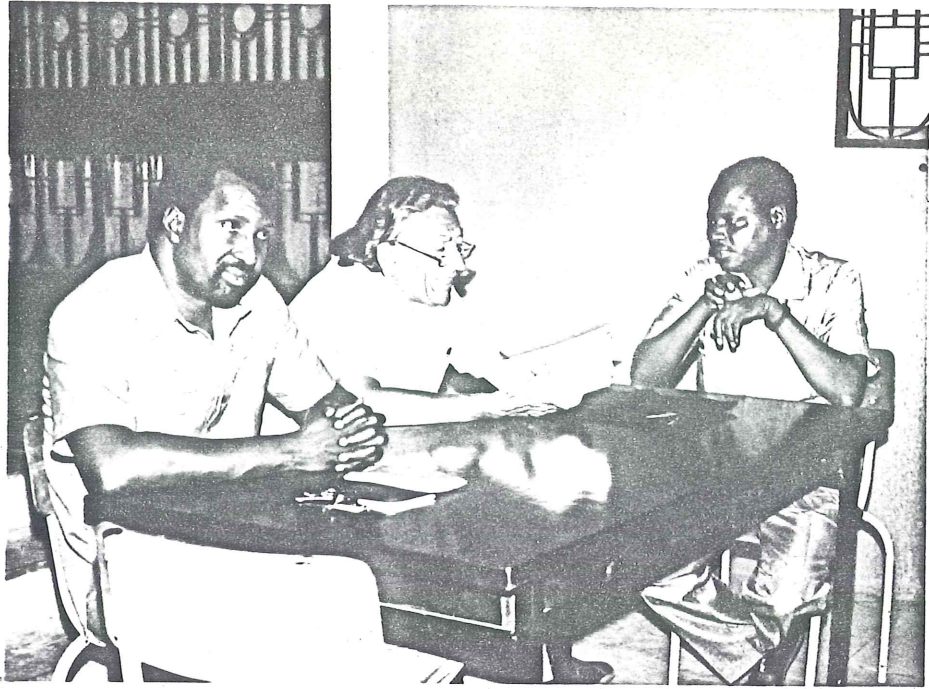
ANNEXES (Voir Volume II)

I - RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

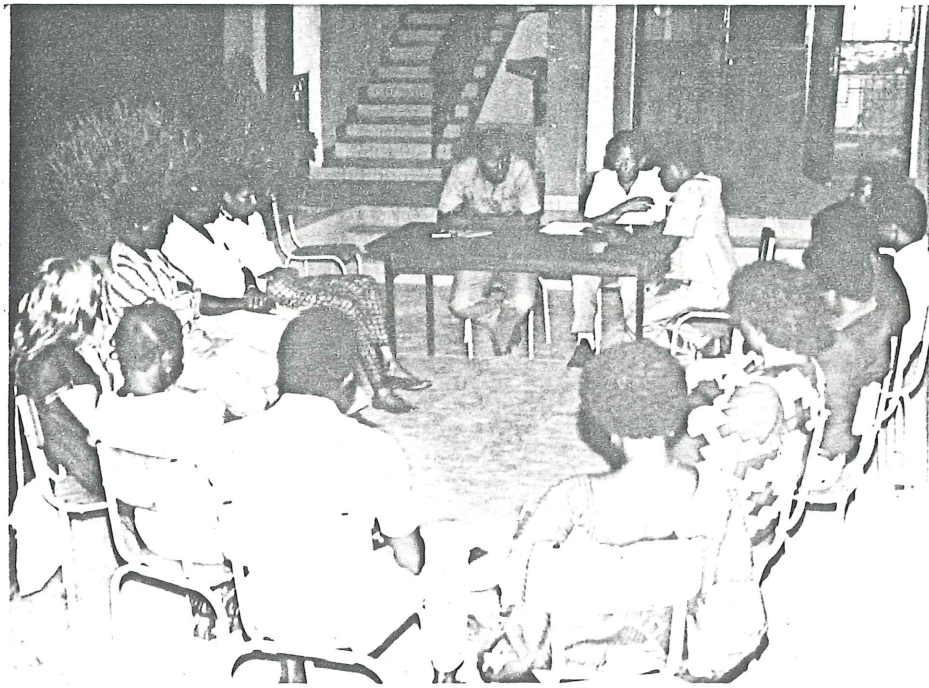
1. Etant donné que ce rapport inclut dans les sections V et VI les conclusions et recommandations des principaux résultats de l'évaluation dans une façon précise et assez claire le Chef de la Mission considère opportun de numéroter les conclusions et recommandations dans les sections V et VI de ce rapport.

En plus pour des raisons pratiques le Chef de Mission a préparé une synthèse exécutive de tous les résultats de la Mission d'Evaluation qui accompagnent ce rapport.

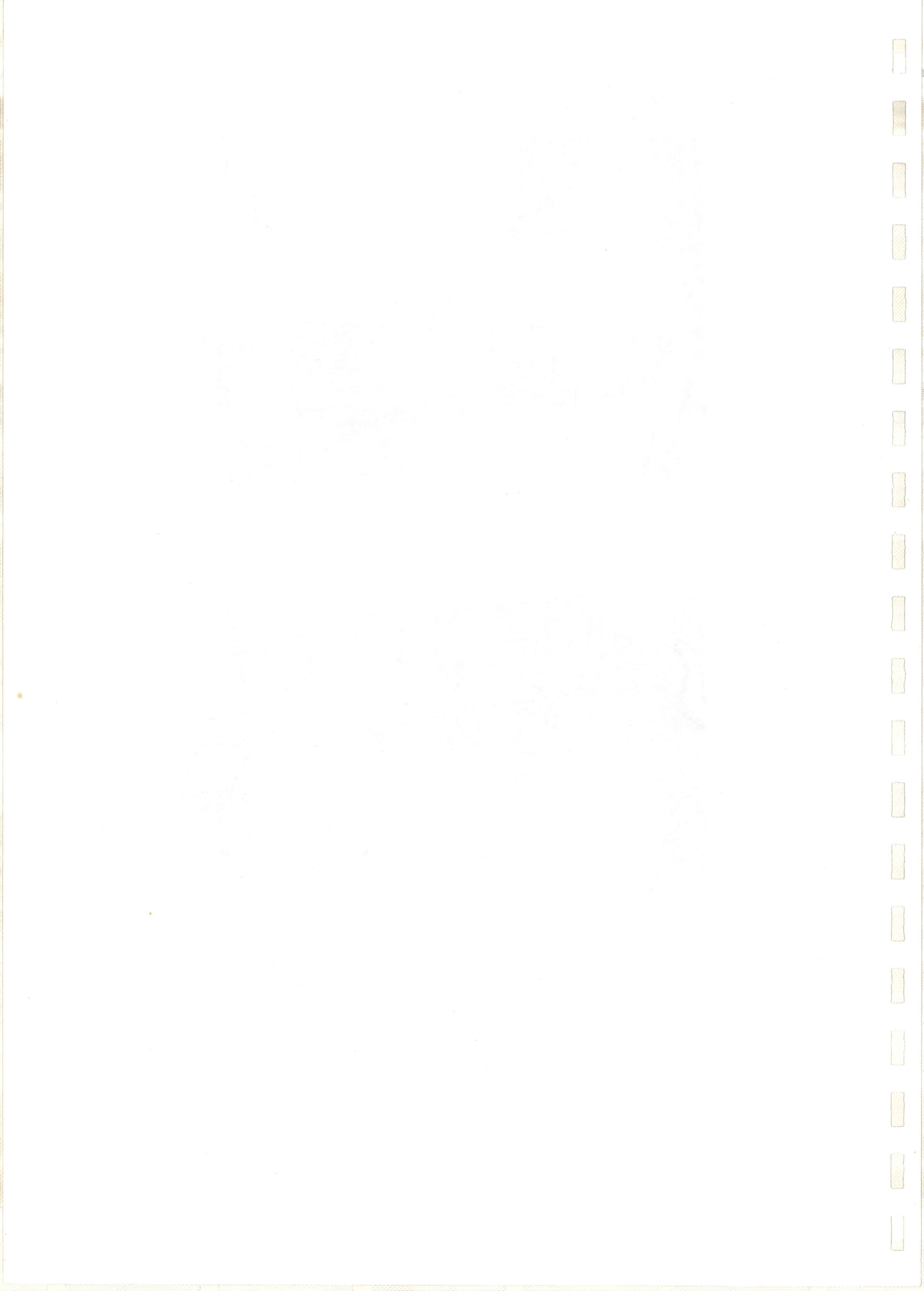
Cette synthèse exécutive a été originalement rédigée en anglais et accompagne ce rapport dans les deux langues anglais et français pour faciliter la lecture.

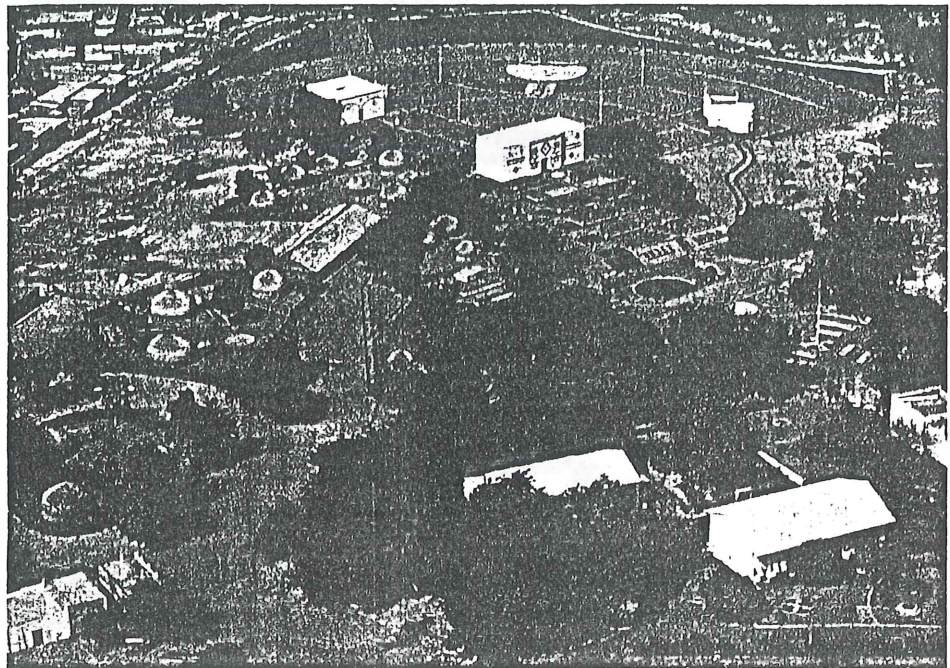
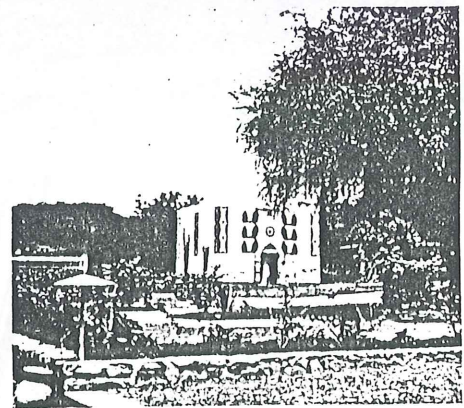
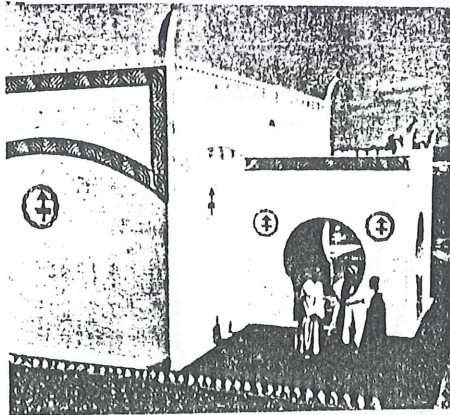
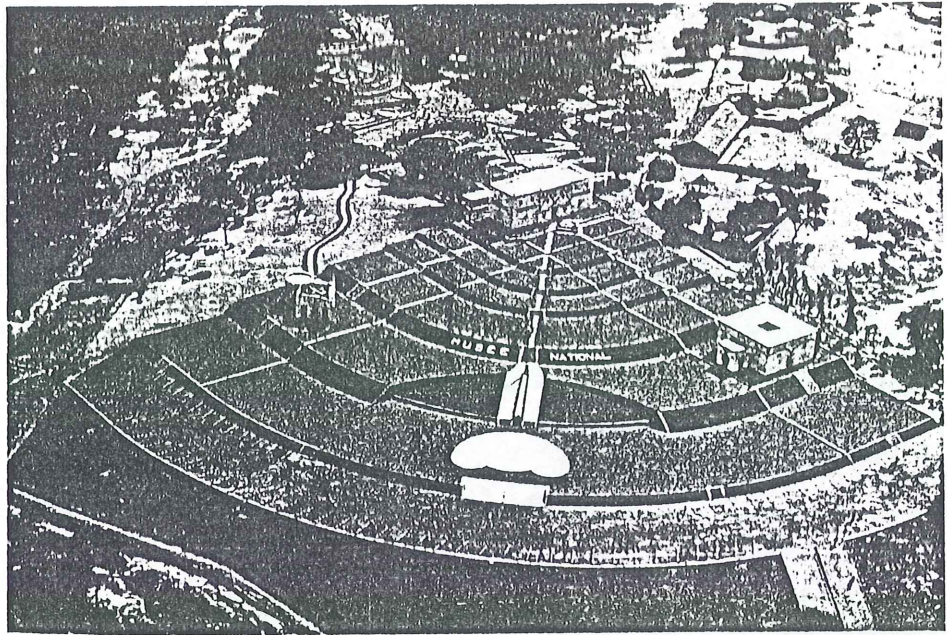


MEMBRES DE LA MISSION, KONARE ET MUTAL AVEC
MAHAMANE SALEY, NIAMEY, MAI 1988

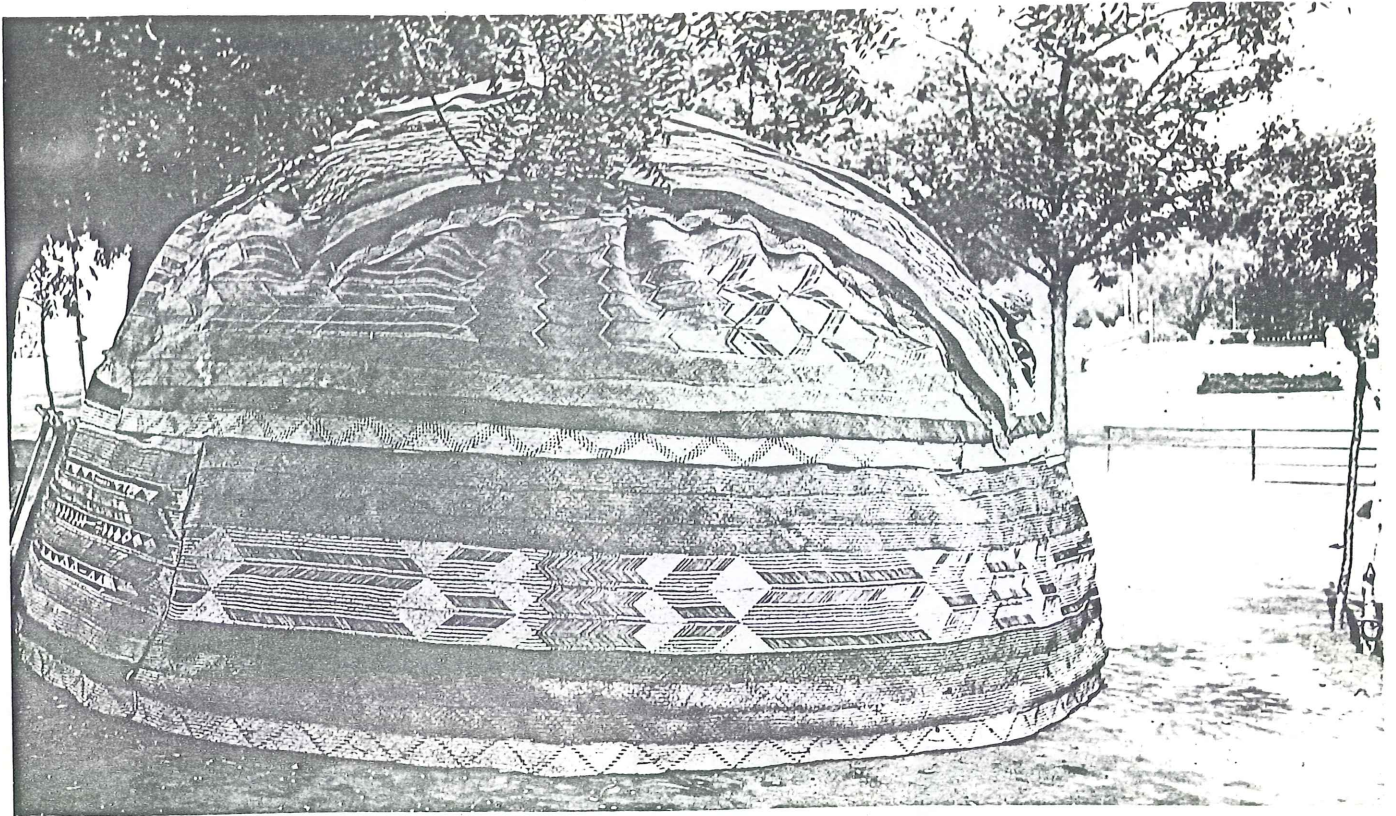


MESSIEURS KONARE, MUTAL, SALEY AVEC LES ETUDIANTS
DE LA PROMOTION 1987-1988, NIAMEY, MAI 1988.

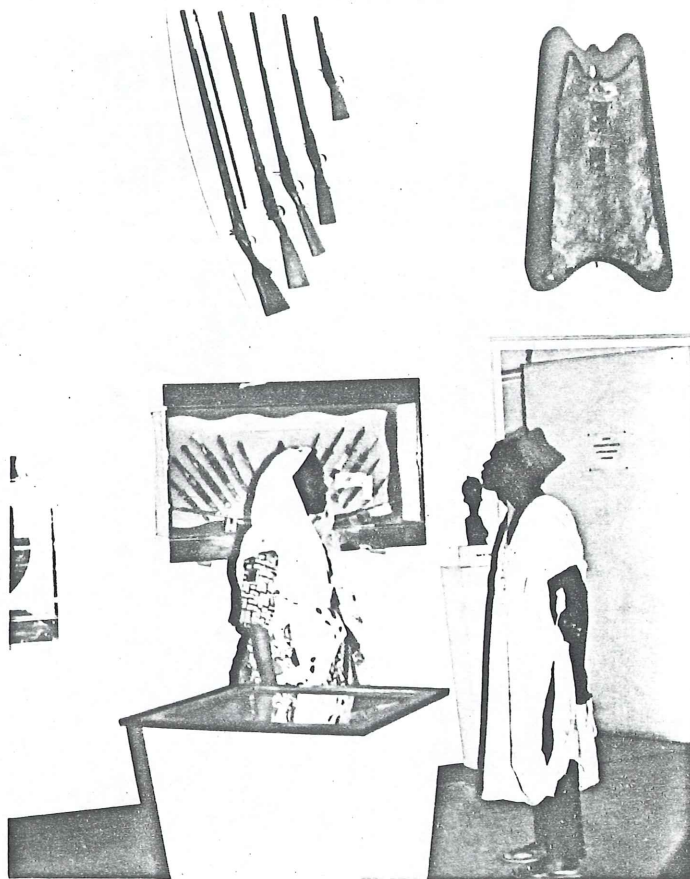




VUE D'ENSEMBLE DU MUSEE NATIONAL DE NIAMEY,
NIGER



1

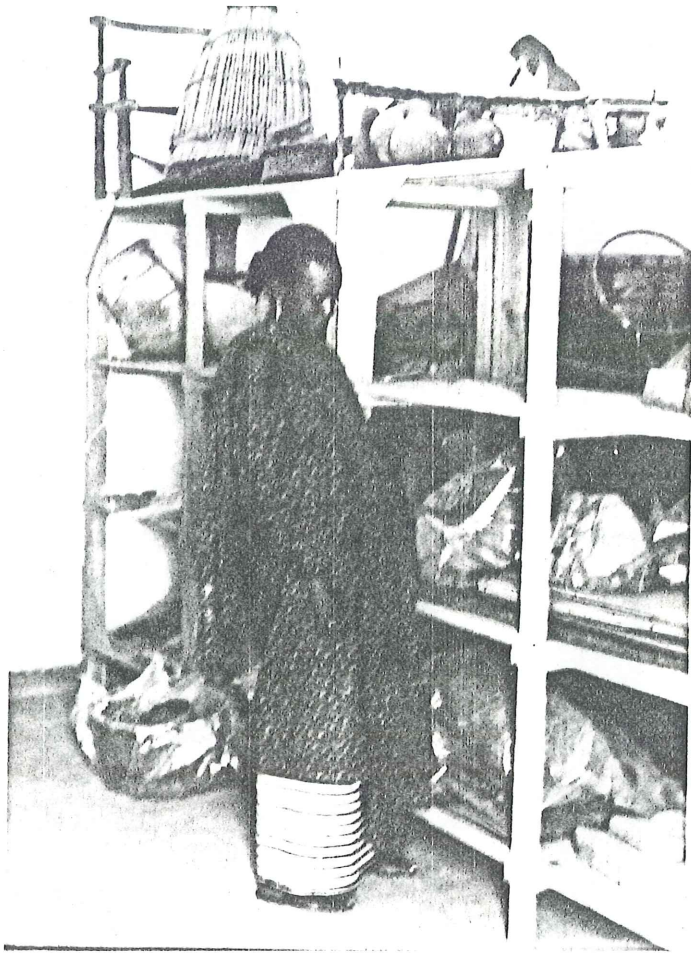


2

1. TENTE DE MARIAGE, MUSEE DE NIAMEY
2. VISITEURS, MUSEE DE NIAMEY, MAI 1988



MUSEE NATIONAL DE NIAMEY, ARTISANS ET VISITEURS



RESERVES DU MUSEE DE BAMAKO, MALI

II - FONDEMENTS THEORIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

A. Contexte du projet

Les années 60 ont marqué l'indépendance de nombreux pays africains. Une conscience nationale nouvelle s'est alors manifestée chez les populations et dirigeants réveillant une véritable identité culturelle et la nécessité de la préserver à coté du vestige physique de leur tradition pour assurer la continuité culturelle dans le contexte du développement socio-économique avec des bases de tradition et connaissance de leurs vies à travers les générations.

La conjoncture politique économique et sociale des années 60 et 70 en Afrique étaient complexes surtout en fonction des stratégies, plans et programmes de développement que les nouveaux pays ont lancé appuyés et aidés par les agences bilatérales et multilatérales avec une conception nettement économique du développement.

De leur coté, des hommes de culture, des muséologues et techniciens de musées, des sociologues de différentes institutions étaient en train de réfléchir pour élaborer une nouvelle dialectique pour faire valoir leur point de vue dans une conjoncture qui prenait en considération les éléments culturels et sociaux du développement.

Pour ces hommes et quelques institutions inter-gouvernementales et non gouvernementales d'assistance technique il s'agit d'un combat pour

3.

que le culturel soit considéré comme une partie intégrante du développement économique.

En Avril 1976 l'UNESCO en collaboration avec l'ICOM a organisé un séminaire régional à Bangui. Le but de ce séminaire était essentiellement d'établir les critères et mesures à prendre pour une meilleure adaptation des musées au besoin du monde contemporain africain.

En effet, on se demandait en 1976 des questions comme telles:

- . Que devient le musée dans cette conjoncture contemporaine?
- . Facteur de développement socio-économique ou institution marginale aux préoccupations du mieux-vivre et du mieux-être?
- . Élément conscientisateur de rapprochement des populations ou partenaire qualifié et incontesté de l'économie dans un développement réellement intégré?
- . Simple institution de privilège pour la délectation des esprits les plus cultivés ou instrument populaire d'éducation permanente et de prise de conscience des valeurs culturelles nationales?
- . Foyer d'animation socio-culturelle ou institution réservée aux touristes?

Différents apports remarquables concourent à préciser les nouveaux rôles que pourrait jouer le musée dans ce dernier quart du XXe siècle. A côté des appellations habituelles, une terminologie nouvelle est apparue: musée vivant, musée de plein air, écomusée, etc.

Des responsables et techniciens africains en la matière ont pu, à partir de leurs connaissances théoriques mais surtout à partir des réalités de leur pays, confronter leurs expériences sur le terrain africain, insuffler à la conception du rôle des musées en Afrique une nouvelle dynamique, plus spécialement axée sur les préoccupations et les aspirations des peuples concernés.

A partir de divers exposés, les discussions des séminaristes ont porté sur les sujets suivants: le musée et l'éducation permanente; le musée et la protection du patrimoine culturel; le musée et le développement socio-économique; le rôle du musée en science et technologie; le musée et la sécurité.

Le niveau élevé des discussions, la richesse et la diversité des idées exprimées étayées d'exemples précis ont permis d'atteindre un consensus quant aux rôles multiples que devraient jouer les institutions muséales en Afrique, et notamment sur: l'affirmation, au musée, de l'unité nationale à travers la diversité des communautés culturelles; l'insertion des

activités du musée dans l'effort national d'éducation; la diversification des activités dans et autour du musée afin qu'il demeure le lien entre le passé et l'avenir du peuple, la "chose pour tous"; la prudence à observer à l'égard du rôle primordial que pourrait jouer le musée dans le développement d'un tourisme commercial; la recherche et l'expérimentation de techniques muséographiques répondant davantage aux aspirations, besoins et moyens des populations concernées; l'établissement d'une coopération fructueuse entre les pays africains au moyen d'échanges de tous genres.

L'acuité des interventions sur les rapports entre le musée et le développement social et économique a montré l'importance attachée à ce sujet.

En effet le musée ne saurait être ressenti comme un bien public, une nécessité collective que dans la mesure où son rôle socio-économique est prépondérant. Mais, pour que ce rôle soit, certaines conditions sont nécessaires qu'il nous paraît utile de préciser ici.

En Afrique la reconnaissance de l'inadéquation des projets élaborés dans les "laboratoires" hors de terrain d'application a fait apparaître la participation effective des populations au développement comme une nécessité de premier ordre. La plupart des populations africaines considèrent que des re-alinéations concrètes pourraient apporter un changement visible. La conception du nouveau type de musée "vivant"

pourrait servir pour mobiliser les citoyens d'une communauté ou d'un pays autour d'une oeuvre de création collective.

Nous voici dans les années 70 dans le dilemme entre développement et modernisation. La modernisation est un processus cumulatif de procédés techniques qui permet à un pays économiquement pauvre de passer dans le clan des pays industrialisés.

La modernisation est de caractère exogène et relève surtout de limitation. Le développement réel doit rechercher progressivement des moyens et des ressources internes pour résoudre la majorité des problèmes qui se présentent à un pays donné. Il est essentiellement de caractère endogène et se renforce par la puissance créatrice des individus.

Cette définition met l'accent sur la destination polyvalente du musée en tant qu'institution permanente au service de la population, et en tant que témoin matériel de l'homme et son environnement.

Dans les pays africains le musée se présente comme un élément important dans le processus de prise de conscience par les populations de leur héritage culturel et de leur capacité à donner naissance à une nouvelle forme de développement, essentiellement endogène. La participation humaine aux actions de développement est le gage même du développement.

7.

Or cette participation ne peut être effective sans une cohésion nationale une interdépendance spirituelle et matérielle entre les différentes ethnies qui constituent une nation, cette nation étant elle-même assez nouvelle pour les communautés traditionnelles.

Par son mode d'élaboration et de réalisation, le musée peut contribuer à la cohésion nationale en valorisant la culture, le passé de chaque ethnie, sa technologie, tout en lui permettant d'apporter sa contribution effective à une oeuvre nationale.

Les nations africaines sont généralement constituées d'une mosaïque d'ethnies. Cette diversité culturelle, au lieu d'être présentée comme un frein au développement, devrait être perçue plutôt comme une richesse.

Elle permet la convergence de plusieurs dynamiques culturelles, au passé glorieux, vers un idéal commun réalisé par les communautés elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Chaque ethnie offre les preuves de son histoire passée, de ses objets de civilisation, coopère au tracé de l'itinéraire technologique, historique et artistique qui la caractérise. Cet inventaire, véritable revalorisation culturelle, réimpregne chaque communauté de son histoire, lui rend fierté, dignité et confiance dans sa capacité à créer, donc à participer au développement.

Les pays africains sont aujourd'hui à la recherche de tout cet héritage culturel, bouleversé et dispersé par l'histoire. Autant d'ethnies, autant de cultures différentes à retrouver, à inventorier, à réhabiliter pour les fondre au creuset de l'unité nationale. Le musée tisse le lien entre le passé et l'avenir du peuple, ravive les nobles sentiments de communautés autrefois opprimées suit pas à pas leur itinéraire historique, artistique et culturel. Le musée consacre surtout la valeur de l'imagination créatrice.

Pour mettre en oeuvre une politique du patrimoine culturel et naturel les pays africains se sont rendus compte qu'ils avaient besoin d'un personnel qualifié surtout pour leurs musées, parcs nationaux, sites historiques et archéologiques.

La majeure partie du personnel dans le secteur culturel était formé dans les pays dits "développés". Nul doute que les facilités de formation dans ces pays sont excellentes mais à son retour dans son pays l'étudiant se voit dans l'obligation d'adapter ce qu'il a appris à sa propre situation. C'est alors qu'il fait la cruelle expérience du problème. Devant le manque de personnes formées dans le domaine de la muséologie, technique de conservation des objets, technique d'exposition, méthode d'administration et gestion, il semblait que le meilleur moyen de remédier à cette situation était d'instaurer en Afrique une formation répondant aux impératifs de cette urgente nécessité.

L'UNESCO et le PNUD ont assisté à la création d'un centre régional à JOS (Nigeria). Le centre bilingue français-anglais, de formation en muséologie (techniciens en muséologie) s'est ouvert en 1962 grâce au PNUD et au gouvernement de la République Fédérale du Nigéria.

Après 12 ans de formation de techniciens de musées, le gouvernement du Nigeria a pris en charge ce Centre et a décidé de réduire le programme de formation en ne proposant que des cours en anglais. Cette décision privait les états Africains d'expression française d'accéder à une formation en muséologie.

Lors de la 20ème conférence générale de l'UNESCO en 1978, le gouvernement du Niger soutenu par plusieurs autres délégations africaines a proposé la création du Centre de formation de conservateurs et de techniciens à Niamey. Ainsi non seulement par le biais de la création de ce Centre, on comblait la nécessité de dispenser une formation en muséologie en français mais de surcroît on élargissait la perspective en formant 2 catégories professionnelles nécessaires en Afrique: des techniciens et des conservateurs (curators).

En Janvier 1980, le projet fut soumis au PNUD qui l'approuva le 21 Octobre 1980.

Le mois suivant marque la date de mise en oeuvre du projet avec un premier cours régional de six mois pour la région d'Afrique d'expression française. (Voir Document du Projet et la dernière révision à la fin de ce rapport).

Le projet RAF/80/014 a été en réalité la base éminente de la création d'un Centre Régional à Niamey.

La Mission d'Evaluation constate que le cadre institutionnel dans lequel le projet a été inséré était plutôt un contexte qu'une nouvelle institution, créé légalement avec le soutien financier, politique et logistique des pays qui ont avec toute raison et toute urgence demandé la création d'un mécanisme régional pour la formation de muséologues.

Néanmoins il est évident que les conditions du Musée National de Niger à Niamey étaient optimales pour accueillir dans son "campus" un composant de formation pour des étudiants de la région.

C'est évident que le projet RAF/80/014 était inséré dans le contexte du musée de Niamey. Ce musée était une pièce fondamentale du projet dans la possible création d'un centre et/ou institut régional avec un instrument légal et une infrastructure logistique et humaine appropriés ainsi que le soutien du gouvernement de Niger et autre.

On doit dire qu'au début la conception du projet reflétait le fondement et les éléments théoriques mentionnés ci-dessus. Néanmoins, on constate que la conception du projet n'était pas en ligne avec des aspects pratiques et les possibilités réelles de démarrage et progression évolutive.

11.

Le fait que le projet n'ait pas prévu, de bourse et de procédure de sélection pour les étudiants dans son document du projet et dans son budget est aussi une sorte d'anomalie.

Ces derniers aspects vont apparaître pendant la durée du projet comme des obstacles et difficultés dans le contenu comme dans le modus operandi du projet.

L'assistance des sources autres que l'obtenue a été complètement indispensable surtout pour les bourses, axe principal de la raison d'être du projet.

La mobilisation des fonds par des sources autres que le PNUD n'était pas un objectif du projet mais il est devenu une nécessité permanente, si on peut dire statique et non dynamique. Ceci est devenue quasi un obstacle. L'obtention de bourses à travers l'UNESCO a été lourde, pas décentralisée et le projet en réalité n'a pas généré de fonds extrabudgétaires sauf dans le domaine de l'acceptation des boursiers des agences bilatérales.

B. Descriptif du projet

1. Le problème et l'approche technique

Le problème de la formation du personnel pour les pays africains d'expression française a été clairement décrit par le projet en ligne avec le point A de ce rapport, soit

par le contexte, l'origine du Centre de Niamey et le Projet Régional PNUD/UNESCO inséré au musée de Niamey.

L'approche technique et possible solution du problème en ce qui concerne le manque de cadres professionnels dans le domaine de la muséologie a été partiellement claire.

D'un côté on s'est adressé à la formation à travers des cours régionaux spécifiques dans le domaine:

- 1) Cours pour les Conservateurs du Musée
- 2) Cours pour les Techniciens du Musée

et d'un autre côté les objectifs du projet préconisaient des activités et des problèmes au delà de la formation de muséologues comme telle.

Le même déroulement du projet nous montre plus tard qu'en réalité le projet s'adressait exclusivement à la formation du personnel du musée et cela exclusivement pour les conservateurs sans prendre en considération des cours spécifiques pour les techniciens du musée et autres spécialisations comme la conservation, l'administration et la gestion.

La description du projet laisse à désirer dans la précision et orientation concrète. On note dans cette partie qu'il n'y a pas

13.

une suite descriptive du contexte ni un préambule des objectifs ni les indicateurs pour mesurer les produits obtenus.

2. Objectifs indicateurs et principales hypothèses.

Le projet a prévu en 1980 comme objectifs:

Objectifs immédiats

Le Centre de Formation aura pour objectifs immédiats:

- (i) d'élaborer un programme de formation et d'identifier le matériel nécessaire aux cours afin qu'un groupe restreint de muséologues africains puisse être constitué;
- (ii) d'améliorer le programme de formation du Musée National de Niamey en instituant un centre de formation à caractère régional dans le domaine de la muséologie et de la muséographie, avec la participation de plusieurs Etats membres de la région;
- (iii) de réorienter les activités de formation axés principalement sur les techniques muséologiques en mettant l'accent sur la protection des sites culturels et naturels.

Objectifs à long terme

- (i) En Afrique tropicale la sauvegarde des monuments et des sites permettra de développer l'éducation permanente, la prise de conscience de l'identité culturelle et nationale ainsi que le tourisme.

La mise en valeur des musées et des monuments permettra d'autre part de présenter aux visiteurs l'évolution culturelle et écologique de l'Afrique. Elle permettra d'éclairer la préhistoire et le développement des traditions populaires. L'urbanisation et l'industrialisation ayant un effet néfaste sur l'écologie et sur la disparition des cultures traditionnelles, le rôle des musées, des monuments et des sites deviendra de plus en plus important.

- (ii) Le projet contribuera à augmenter le nombre et la qualité des cadres responsables de la préservation du patrimoine culturel et naturel des Etats membres africains d'expression française.

Le projet devrait en outre inciter les gouvernements à porter une attention particulière à la protection du patrimoine culturel et naturel et à développer leurs activités dans ce domaine.

La Mission d'évaluation estime les objectifs ci dessus mentionnés n'étant pas clairs, puisque d'un coté on parle des objectifs du Centre et d'autre coté des objectifs du projet qui ne sont que des éléments d'appui a la création du Centre.

La Mission considère qu'on devrait mettre comme objectif primordial l'appui à la création du Centre; ce but sans contenu, sans structure administrative sans cadre institutionnel, sans programme et en particulier, sa raison d'être fondamentale soit la formation du personnel au niveau régional utilisant la structure du Musée National de Niamey. Cette confusion du début devait être rectifiée par des résolutions substantives du projet.

Cela n'a pas été fait et par conséquent on s'est trouvé à six ans du projet avec d'un côté une évaluation du cours (seule activité du projet et du Centre), d'un autre coté, une nécessité de consolider légalement et institutionnellement le Centre.

En bref le contenu des objectifs dans des termes théoriques et contextuels sont bons, riches mais il n'y a pas par la même confusion un plan global de travail ou même un autre moyen pour échelonner les activités du projet en fonction de ses objectifs.

3. Bénéficiaires

Les objectifs indiquent les bénéficiaires principaux comme étant des étudiants qui

avec une formation technique, professionnelle et pédagogique pourraient avoir des postes relevant au développement de musées en Afrique.

La Mission d'évaluation note avec satisfaction que malgré des difficultés de recrutement, de disparités, les bénéficiaires dans leur niveaux respectifs académiques et professionnel et la question de la reconnaissance officielle du certificat émis par le Centre de Niamey, ont quand même profité du cours et ils se trouvent actuellement répartis dans des postes liées au domaine muséologique.

Les bénéficiaires, le pays d'origine et leurs réponses aux questionnaires qui ont été envoyés par la Mission d'évaluation se trouvent dans les annexes 4, 10, 11 respectivement.

La Mission d'évaluation a eu l'occasion de discuter avec les bénéficiaires au Niger, Mali, Sénégal, Bénin, Togo et les étudiants actuellement en cours à Niamey (Octobre 87-Juin 88) venant de: Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Congo, Cote d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, Tchad, Togo, Zaïre.

Les réponses des étudiants de la promotion 87-88 et leurs institutions se trouvent en annexe 17 et 18.

C'est évident que cette identification des bénéficiaires dans la description du projet

a été positive et a aidé progressivement à l'objectif principal de la formation et la vérification des hypothèses sur la qualité et quantité de professionnels formés à Niamey et leur perspectives futures dans le domaine de l'emploi et formation supplémentaire au cas échéant.

4. Plan de travail

Le plan de travail établi par le document du projet laisse à désirer car il s'intitule plan d'exécution et n'est pas établi dans une façon chronologique et de substance. Cela de nouveau est une anomalie de la description du projet. Le plan de travail a été fait au fur et à mesure qu'on développait le contenu et l'exécution du cours de formation dans le contexte d'exigences éminentes et de planification quasi immédiates année par année sans une vision globale d'un plan de travail qui reflétait les objectifs et activités du projet. Du nouveau on constate comme cause l'origine de la rédaction du Document du Projet et le manque de continuité consistante et de contenu substantif entre l'agence d'exécution et le Centre de Niamey. Néanmoins un plan de travail s'est établi à posteriori.

Dans le plan d'exécution établi dans le Document du Projet on prévoit:

- (i) un contrat sera établi entre l'UNESCO et l'ICOM/OMMSA pour l'établissement du programme d'enseignement;

- (ii) le secrétariat de l'UNESCO informera les états membres africains d'expression française sur la tenue du cours de muséologie et de muséographie qui aura lieu à Niamey;
- (iii) les états membres intéressés demanderont l'octroi de bourses au titre du programme de participation de l'UNESCO pour 1979-1980 et 1981-1983;
- (iv) organisation du premier cours de 6 mois de muséologie par les autorités du Niger en collaboration avec l'UNESCO et l'ICCROM (contrat BOC. 702-2976);
- (v) parmi les cours futurs, possibilités de spécialisation soit pour les conservateurs de musées soit pour les techniciens de musées.

Ce plan n'est pas un plan exécutif car il délègue des responsabilités ambiguës qui ne peuvent pas être exécutées facilement (surtout les points (ii), (iii) qui ont besoin d'une continuité et une présence constante sur le terrain).



VIE QUOTIDIENNE ET ARTISANAT EN AFRIQUE



VIE QUOTIDIENNE ET ARTISANAT EN AFRIQUE

III - EXECUTION DE PROJET

A. Activités

Le Projet RAF/80/014 a eu comme activité principale l'organisation et exécution de cinq cours de muséologie du 1er Décembre 80 au 20 Septembre 86. Ce cours durait chaque année 6 mois en général entre Octobre et Avril de l'année suivante; le 5ème cours a été allongé à 9 mois de Décembre 85 jusqu'à Septembre 86.

On note dans l'annexe 6 sur l'emploi du temps des 5 cours qu'il n'y a pas eu nécessairement une période fixe chaque année pour le début du cours ainsi que la durée des différents composants de son contenu. Cela a été dû au retard de l'obtention des bourses; la planification générale et la disponibilité des professeurs, quasi un manque de gestion et administration des cours dans l'ensemble de leur contenu ainsi que la priorité attachée aux thèmes enseignés ont conditionné le profil de cours de chaque année. Les matières enseignées ont été:

1. administration du patrimoine et législation internationale
2. taxidermie
3. technique d'exposition
4. ethnomusicologie
5. protection de l'environnement
6. conservation
7. préhistoire

8. archéologie
9. photographie
10. restauration
11. animation
12. histoire de l'Art Africain
13. Histoire Africaine
14. muséologie/muséographie

Ces matières n'ont pas été toutes enseignées chaque année et leur durée a varié pour des raisons fondamentalement de planification et gestion qui se reflétaient dans la soi-disant manque de disponibilité des professeurs ou le traitement des matières ou autres suivant la disponibilité de l'enseignant. Il n'est pas sur si c'était le manque d'une vision cohérente du contenu des objectifs et contenu des cours qui a suscité ces problèmes ou vice-versa.

L'activité principale par conséquent a été l'organisation des cours annoncés dans le Document du Projet, soit le cours des techniciens et les cours pour les conservateurs. En réalité ça a été un cours "d'étude muséologique". On constate que cela a été le résultat du processus du projet et qu'on aurait pu avoir une décision à la base favorisant une ou l'autre des deux formations, ou les deux.

LISTE DES PAYS DONT L'OUVERTURE POUR L'ADHESION A ETE
DECIDEE A LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE A
NIAMEY EN JANVIER 1986

1. Algérie
2. Maurice
3. Comores
4. Cap-Vert
5. Djibouti
6. Guinée Bissau
7. Rwanda
8. Seychelles (a déjà signé)
9. Tunisie (a paraphé)

(Sur proposition de l'Algérie à la Conférence des
Ministres Africaines chargés de la Culture, la Conven-
tion a été ouverte à tous les pays membres de l'O.U.A.)

11 PAYS ONT SIGNE LA CONVENTION

1. Bénin
2. Cameroun
3. Guinée Conakry
4. Burkina Faso
5. Côte d'Ivoire
6. Mali
7. Sénégal
8. République Centrafricaine
9. Tchad
10. Niger
11. Seychelles

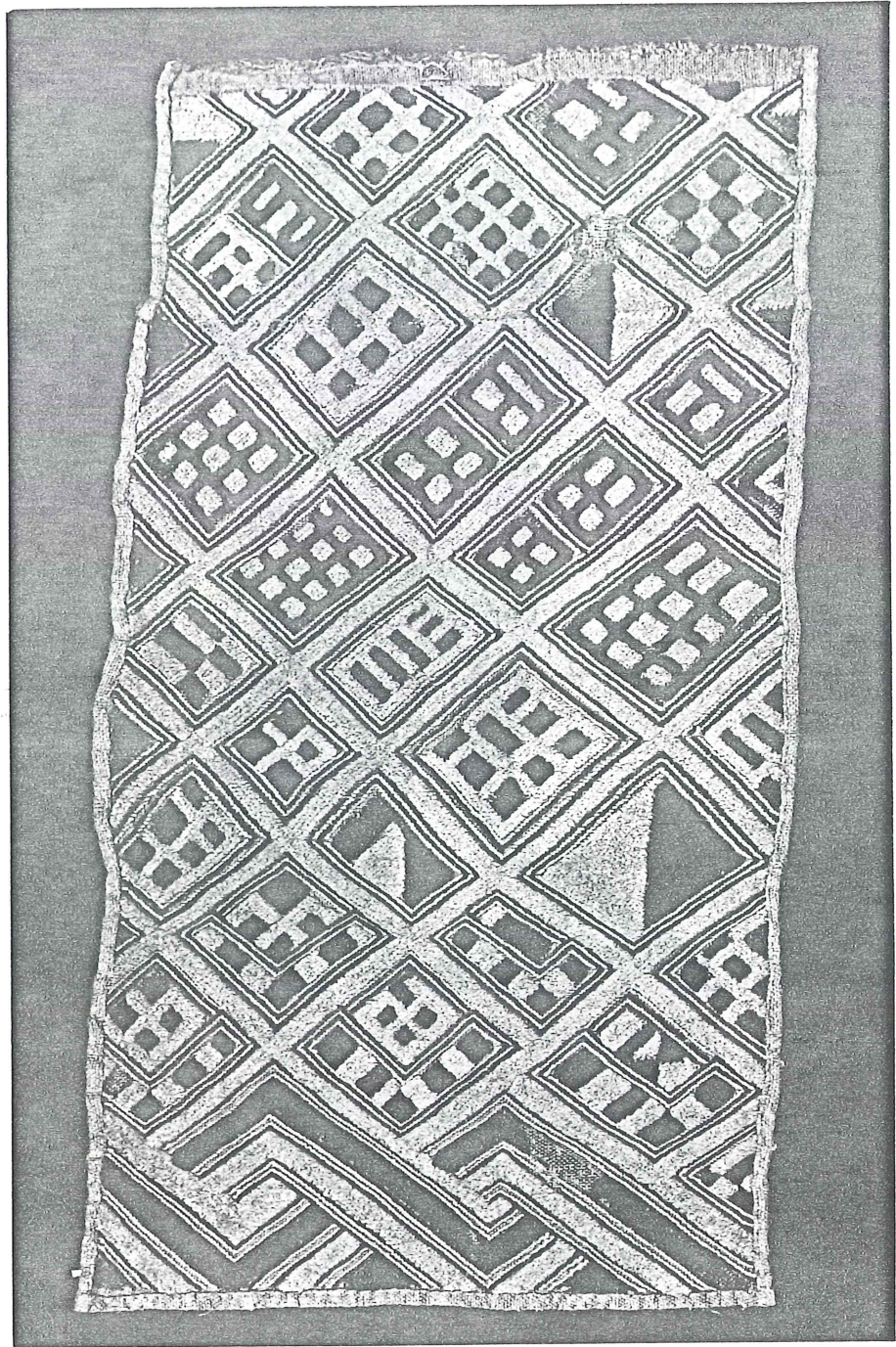
2 PAYS ONT PARAPHE

1. Angola
2. Tunisie

1 PAYS A DONNE POUVOIR DE SIGNATURE

1. Congo (au Niger)

(Source: Lettre No. 010 MCC/MN/RAF/80/014 DU 28.10.1986 du Coordonnateur National à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication du Niger).



TOILE DE RAFFIA KUBA - ZAIRE



FIGURE AVEC BOL (CONGO)

Les réalités ont été telles qu'on s'est trouvé avec les cours décrits en annexe 5 et que quand même les étudiants en ont profité avec une base générale des connaissances muséologiques.

Le Projet n'a pas effectué d'autre activité qui aurait répondu aux objectifs du projet à savoir:

Améliorer le programme de formation de l'Université de Niger, l'accent essentiel des sites culturels et naturels et la conservation quant à elle.

Le Projet avait prévu des cours de spécialisation qui ne sont pas réalisés. Il n'y a pas eu option de spécialisation.

B. Qualités du suivi et de l'appui

La qualité du suivi et de l'appui apporté au Projet par le Gouvernement de Niger a été en principe positif; avec le temps la relation entre le Centre/Projet et le musée a été de contact mais pas d'intégration/intéraction. C'est après le départ du CTP que le gouvernement a désigné un directeur national pour le Centre en attendant la nomination d'un directeur régional. Pendant la présence du CTP le directeur du musée a été le Directeur National du Projet.

En effet le Gouvernement du Niger a donné son appui logistique au Centre et même pour l'hébergement des étudiants.

Contribution du Niger:

1. Occupation des locaux des Archives Culturelles

- Un bureau pour le Conseiller Technique Principal (CTP)
- Un bureau pour la secrétaire (dactylographie-reprographie)
- Une salle de conférence pour les cours
- Un laboratoire photo avec son équipement complet tous climatisés dont la consommation d'électricité et d'eau est également à la charge du Niger.

2. Musée National

- Un pavillon expérimental avec tout équipement est mis à la disposition du Projet
- L'utilisation de la Réserve du Musée pour les cours de restauration et de Conservation

3. Institut de Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Niamey

- Utilisation du laboratoire d'archéologie de l'IRSH
- Utilisation de la Land-Rover car de l'IRSH pour les sorties sur les pistes

non praticables pour le Minibus du projet, dans le cadres des enseignements d'archéologie et de la Préhistoire.

4. Hébergement des étudiants à l'Office National de l'Energie Solaire

- Structure d'accueil offertes par l'ONERSOL à un prix modéré 17.000 Frs. CFA. Il s'agit de studios équipés avec salle d'eau, cuisine, personnel de service y compris les frais d'eau et d'électricité.

La participation du gouvernement dans le projet a été à travers des réunions de ministres et des experts convoqués par l'UNESCO. Ces réunions ont été consacrées à des questions de statuts juridiques, institutionnelles et de structure organique plutôt qu'au contenu scientifique et pédagogique du projet et son financement. (Voir annexe 5)

Les réunions tripartites réalisées en Juin 85 et Mai 86 et pas avant ces dates, ont évoqué des questions administratives, logistiques et à un moindre degré le contenu du programme et les rectifications nécessaires qu'on pourrait apporter. Sauf la réunion de 1986 qui a recommandé l'allongement des cours de 6 mois à 9 mois et un désir de prolonger le projet pour une nouvelle période de 5 ans pour les raisons suivantes:

- a) la pénurie de personnel technique et scientifique qualifié dans les domaines des musées, sites et monuments
- b) l'absence d'autres écoles nationales ou régionales de formation en muséologie en Afrique francophone et lusophone
- c) les résultats positifs et encourageants obtenus par le centre de Niamey depuis sa création en Décembre 1980
- d) la conjoncture économique difficile que connaissent les états concernés par le projet.

Le rapport technique du CTP au nom de l'UNESCO a aussi évoqué en général des questions administratives, logistiques qui étaient quasi normales pour les raisons énoncées dans la propre analyse de la description du projet. Point II.B.

On considère que des rapports du CTP et les examens tripartites n'ont pas résolu les aspects plus importants auxquels le projet était confronté à savoir l'ensemble du programme, le contenu des cours, les bénéfices pour les étudiants et les lignes directrices pour le futur immédiat pendant la période du projet ainsi que les visions pour le futur une fois terminé le projet en 1986.

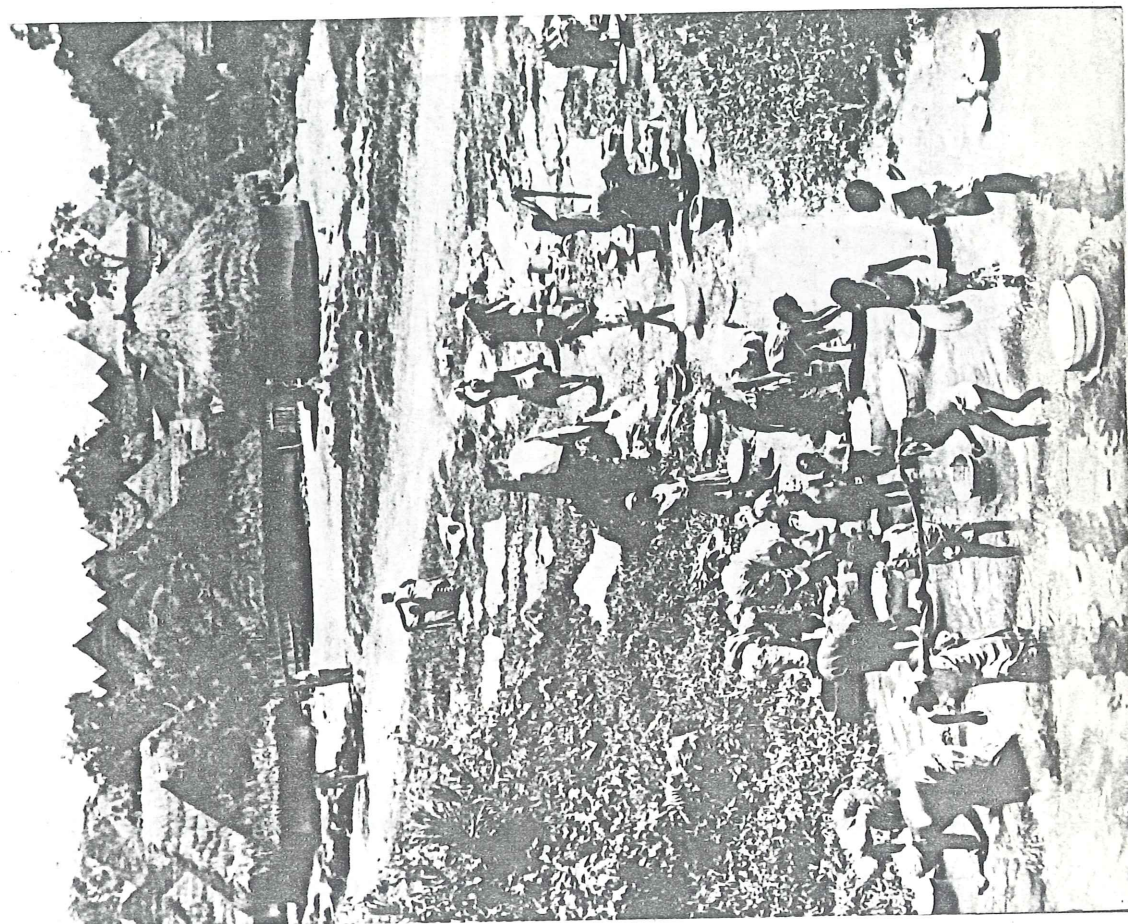
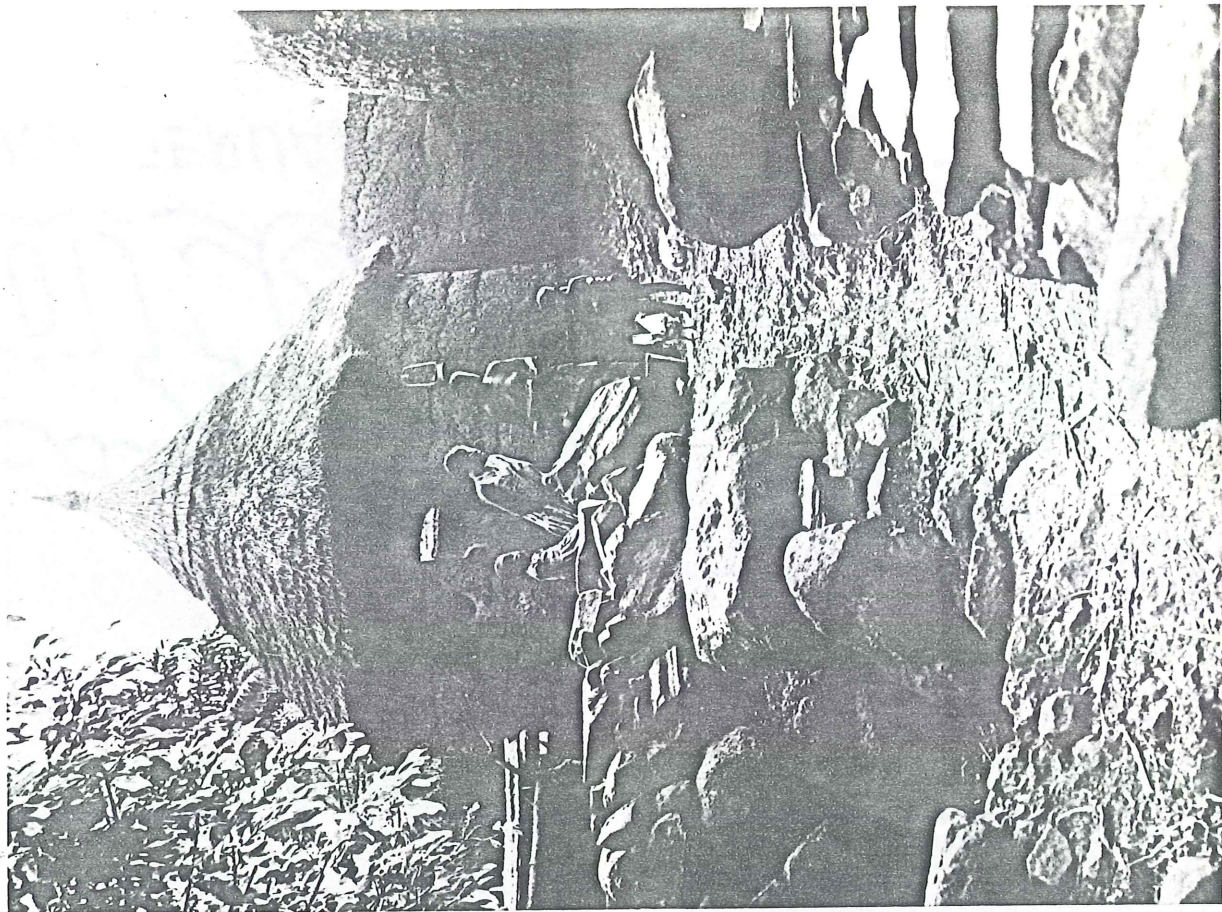
La décision de faire une évaluation par conséquent est très opportune et on considère qu'elle aurait pu être en forme interne ou externe même en 1984.

On constate que l'agence d'exécution UNESCO n'a pas mis une structure valable, opérationnelle sur le terrain pour exécuter ce projet sauf le CTP qui a manqué des éléments nécessaires logistiques et autres pour mettre au point éventuellement réviser le projet qui fait bien parti du contexte, mais qui du début n'avait pas précisé ses objectifs.

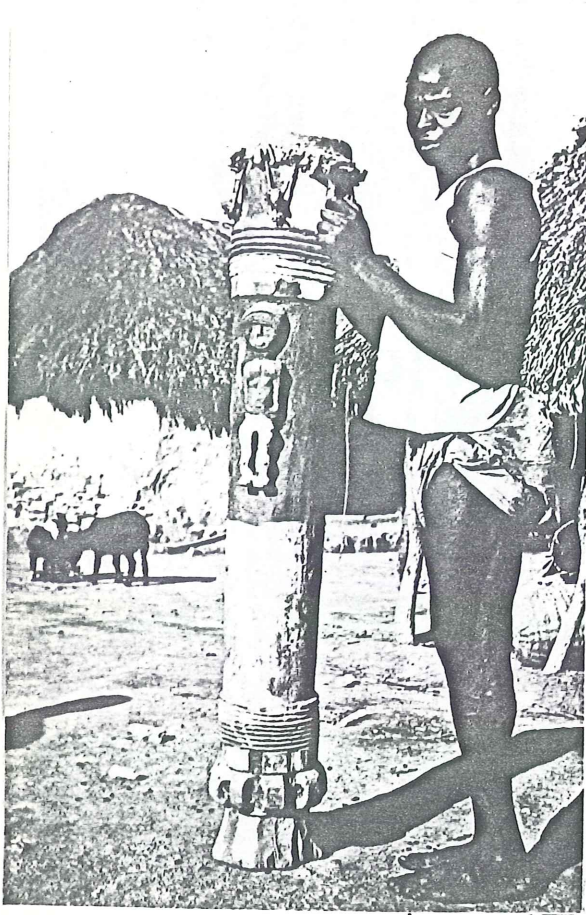
Les réunions tripartites et l'agence d'exécution n'ont pas résolu le problème de sélection et d'octroi de bourse au point de vue systématisation, financement, parité académique et parité de revenu économique. Cela est évident et en conséquence du fait que ce projet n'a pas prévu de bourse dans son budget.

L'investissement du PNUD en matière de CTP, professeurs équipement et matériel s'avère important pour le nombre d'étudiants chaque année. Voir annexe 4. Si le projet avait financé un appui administratif minimum et quelque bourse l'investissement aurait été beaucoup plus gratifiant en terme net de coût/bénéfices il aurait eu une complémentarité de fonds extrabudgétaires et une gestion directe de bourse

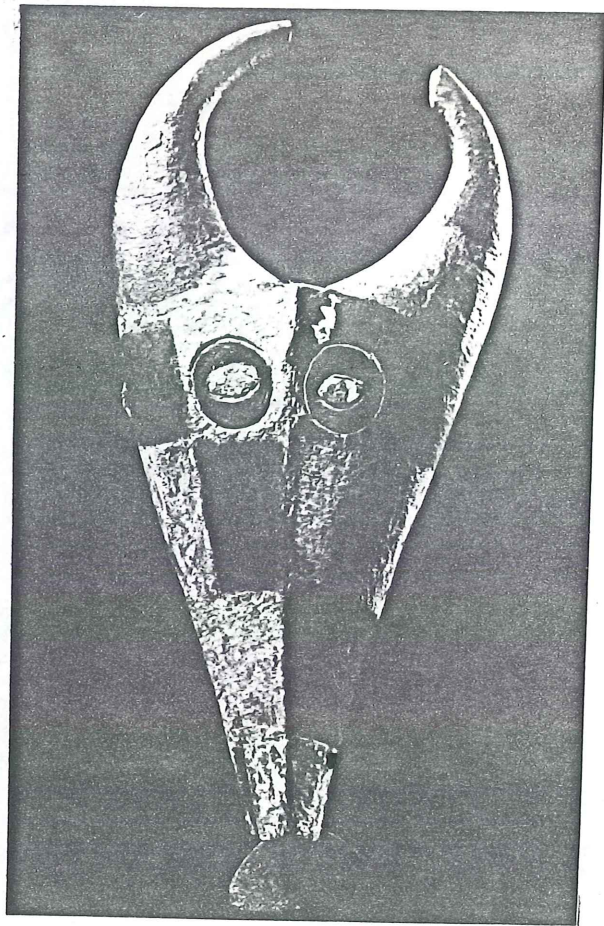
de l'UNESCO décentralisée, BRED/DAKAR ou NIAMEY même (ligne 32) avec part entière de coût de bourse au Ministère de Paris. (Bourse standard versus GROUP TRAINING IN SITU). Système appliqué par d'autres projets nationaux, régionaux de PNUD, UNESCO dans le domaine culturel et recommandable pour le futur afin de réduire le coût et maximiser l'efficacité sur le terrain.



VILLAGES AFRICAINS



1



2



3

1. TAMBOUR CYLINDRIQUE BAULE (COTE D'IVOIRE)
2. MASQUE BUFFALO AVEC UNE HOUE DE FER DANS LA BOUCHE (CAMEROUN)
3. TAMBOURS-CALABASSES DUMA (NIGER)

IV - RESULTATS DU PROJET

A. Produits

Le projet ayant comme activité principale la "formation" en muséologie a obtenu comme résultat direct et concret la réalisation des 5 cours dans ce même domaine et la formation de 47 étudiants venant de 22 pays d'Afrique différents.

1. La formation:

Comme il a été dit précédemment les cours de muséologie n'ont pas tous été établis avec les mêmes matières (le cours de conservation a été par exemple très irrégulier) ni les mêmes professeurs. Il est un fait que certaines améliorations ont été apportées au fil des années. D'après les questionnaires envoyés aux étudiants (plus de la moitié des étudiants y ont répondu) on a pu évaluer quel impact cet enseignement a eu sur ses participants: les étudiants ont en effet jugé les cours qui leur ont été dispensés d'un haut niveau mais il semble que certains étudiants aient souffert d'un manque de temps nécessaire à une bonne assimilation; et s'ils reconnaissent que la clareté des cours était irréprochable ils précisent que l'emploi du temps était chargé (beaucoup de matières générales) et le rythme accéléré. (Voir annexe 11).

Les professeurs se sont rendus compte également de cet état de choses et auraient préféré

un échelonnement ou un approfondissement supplémentaire de leurs cours de manière à ce que leur enseignement soit parfaitement compris. (Voir annexe 9).

Il semble néanmoins que l'imprécision du programme a conduit à une succession de matières qui n'a pas été jugée idéale par tous à savoir: accumulation de matières et redites dans certains cours.

On peut alors regretter que des meetings entre professeurs n'aient pas été organisés depuis le début de la création du Centre de manière à ce qu'une certaine homogénéité de programme et de niveau puisse être atteinte.

En effet les professeurs n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer avant chaque cours de Niamey pour discuter d'une vision d'ensemble et d'une pédagogie organisée.

Les réponses des professeurs au questionnaire reflètent cette situation et ont représenté le premier contact établi avec eux depuis leur départ du Centre. Plus de la moitié des professeurs ont répondu à ce questionnaire préparé par la mission d'évaluation.

Leurs enseignements tiennent compte des conditions de l'environnement africain mais n'ont pas toujours été élaborés en fonction des musées.

Cet ajout d'harmonisation aurait davantage mis en valeur la qualité des matières dispensées et cela au profit direct des étudiants, ainsi qu'une plus grande cohérence de niveau d'enseignement (Voir annexe 9 question 18): certains professeurs comparent le niveau de leur enseignement à celui du baccalauréat, d'autres à celui du master américain... Ainsi chaque professeur parce qu'il n'a pas été suffisamment informé élabore son cours en toute indépendance.

Un point très positif des cours de Niamey a été la formule de "pédagogie active" qui s'est concrétisée par un enseignement mixte: théorie 2/5, pratique 3/5, ainsi que les interventions directes et constructives des étudiants dont les professeurs favorisaient la participation. A cet égard les voyages d'études dans différents sites du Niger ou dans les pays avoisinants ont aussi été très appréciés par les étudiants et ont eu une valeur didactique réelle.

2. Les étudiants:

Le Centre de Niamey a accueilli durant 6 ans des participants qui dans 80% des cas tenaient une expérience professionnelle dans le domaine muséal. On ne peut que louer cet état de fait. Comme il est mentionné dans le point III Execution du Projet, les critères de sélection des étudiants n'ont pas toujours été bien définis étant donné le souci du Centre d'avoir des étudiants

de divers pays d'Afrique et la difficulté d'obtenir une bourse. Par conséquent il n'a pu être évité l'accueil de l'hétérogénéité entre les étudiants. C'est un élément qui a quelque peu perturbé le bon déroulement des cours puisque la réceptibilité des participants restait très inégale. Tous les professeurs conscients et gênés de cet état de fait ont tenté de niveler leur cours de manière à être entendus et compris par la plus grande majorité. Nous notons qu'à la suite de leur formation à Niamey, un pourcentage non négligeable de participants a connu une amélioration de sa vie professionnelle: mutation, statuts plus élevés, etc. Cette valorisation professionnelle est un élément très encourageant. Les autres personnes formées si elles n'ont pas connu de promotion immédiate mettent en pratique les connaissances acquises. Nous tenons à souligner l'entrain avec lequel les étudiants ont répondu aux questionnaires et avec quel intérêt ils nous ont commenté leur expérience à Niamey. On peut considérer que l'objectif à long terme: "le projet contribuera à augmenter le nombre et la qualité de cadres responsables de la préservation de patrimoine culturel, (et naturel) des états membres africains d'expression française" a été atteint.

B. Objectifs immédiats

Le projet a partiellement atteint ses objectifs immédiats si l'on considère: qu'il n'a pas

élaboré un programme de formation qui se concrétisait comme il avait été prévu initialement pour les deux sections techniciens et conservateurs. On note cependant que l'identification du matériel nécessaire a été réalisée et que l'équipement du Centre s'est fait graduellement.

On peut considérer que l'objectif immédiat d'améliorer le programme de formation du Musée National de Niamey a été réalisé dans la mesure où le Centre Régional dans le domaine de la muséologie et la muséographie a été institué et que sa réalisation s'est effectivement concrétisée mais sans la participation réelle et active de plusieurs états membres de la région. Quant à la protection des sites culturels et naturels l'accent n'a pas été particulièrement mis.

C. Effets imprévus

On peut considérer que la non-reconnaissance du Certificat était un élément nouveau et non directement prévisible avant que la première promotion de Niamey n'en ait connu les désavantages. En effet, il semble que la reconnaissance du certificat auprès des autorités de chaque pays a représenté un problème quant à l'ascension et/ou insertion professionnelle des candidats. Ceci est dû à l'appellation de "certificat" qui n'a aucun caractère académique, du non rattachement du Centre à l'Université et essentiellement de la courte durée de 6 mois. Ce dernier problème a été résolu par la réunion tripartite du Mai 1986 et les étudiants qui

ont bénéficié de cette modification ont manifesté leur satisfaction; la reconnaissance du "Certificat/Diplôme" sera établie lorsque la Convention sera définitivement signée. (Voir annexe 14)

D. Maintien des résultats obtenus

La mission d'évaluation estime que les possibilités de maintenir le projet sans l'assistance internationale existent si l'on considère dans l'avenir une diversité de fond assez vaste et conséquente. Nous évoquons en détail dans les points V et VI des conclusions et recommandations quels pourraient être ces fonds.

Nous tenons à souligner que ce maintien dans le temps dépend en grande partie des divers gouvernements des pays membres: en premier lieu, du Gouvernement du Niger que nous ne pouvons qu'encourager dans les efforts qu'il a démontrés jusqu'à présent en matière de coopération avec le Projet RAF/80/014.

En second lieu, la participation active budgétaire ou en nature des pays membres devra être effective et quantifiable, de manière à prouver leur réel intérêt au projet.

Nous pouvons citer à titre d'exemple le Centre de Jos qui après 12 ans d'existence a été pris en charge par le gouvernement du Nigéria. Le Centre/Institut de Niamey possède les mêmes possibilités et capacités d'obtenir un résultat identique d'autonomie.

E. Mesures consécutives

La Mission d'Evaluation a examiné presque toutes les données fournies par le projet ainsi que les ex-étudiants, professeurs à travers des interviews et questionnaires. (Voir annexes 8, 9, 10, 11, 17). Ainsi les données de rapports techniques de CTP comme le résumé des activités de l'assistance préparatoire RAF/86/063. (Voir annexes 12 et 15) et les recommandations faites par le Ministre de la Culture de la région et la réunion tripartite.

La mission d'évaluation considère que des activités consécutives pourraient être envisagées dans le domaine de la coopération technique avec une tendance graduelle des projets, axés sur l'investissement surtout dans le domaine de l'infrastructure dans le musées africains à travers de fonds des organisations de financement susceptibles de voir l'élément culturel dans le processus du développement africain.

L'engagement du gouvernement signataire de la Convention pourrait être capitalisé à travers d'une sorte de décentralisation des futures activités de l'Institut de Niamey dans des différents pays suivant les thèmes relevant du développement du musée ou autre institution culturelle dans ce pays. Cela serait une forme de participation financière de chaque pays membre au lieu de subvention comme telle du Centre de Niamey et son fonctionnement.

La mission estime que le Centre/Institut Régional de Niamey devrait être la "colonne vertébrale" d'un réseau de programmes de recherche, de formation et de documentation sur la muséologie et autres composants spécialisés comme l'éducation, la muséographie, la conservation, l'administration. Ce Centre/Institut de Niamey dans un nouveau projet PNUD/UNESCO pourrait exécuter ses nouvelles activités ainsi que la protection du patrimoine culturel et naturel en collaboration avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales telles que: ICCROM-PREMA, ICOM-ICOMOS, West Africa Museum Projets et possibles investissements de la C.E.E. et agence de coopération bilatérale.

V - CONCLUSIONS

1. La Mission d'Evaluation conclut que l'expérience du Centre Régional de Niamey a été positive en termes de leçons tirées ainsi que pour son rôle d'avoir établi une sorte de point focal régional en Afrique d'expression française pour la formation du personnel dans le domaine de la muséologie.
2. La Mission a observé et conclu qu'en 1984 les musées africains se sont engagés à être des institutions au service de la communauté dans laquelle ils s'implantent et qu'ils travaillent pour élever la conscience du peuple au niveau de leur identité culturelle. Les musées en Afrique sont aussi en train de chercher les moyens et messages pour établir une relation plus étroite entre l'homme et son environnement. Les musées aussi sont en train d'incorporer des aspects de la vie quotidienne contemporaine aux traditions du passé.
3. On constate une évolution progressive de plusieurs musées en Afrique dans les méthodes de collecter et d'exposer comme dans les autres parties du monde. Les musées en Afrique utilisent actuellement les connaissances locales et les approches plus rationnelles et scientifiques dans l'étude de collection adaptée aux conditions locales.

Les collections d'ethnographie sont presque les plus importantes.

4. Tandis que les musées en Afrique essaient de suivre tout ce qui se fait et tout ce qui est créatif dans le monde de la muséologie prenant compte même de l'essence tirée de l'extérieur, des contraintes financières, économiques et de gestion empêchent actuellement leur développement.
5. Le manque de personnel professionnel formé et les opportunités de débouchés reste encore un grand problème dans le domaine du développement muséologique.
6. Les musées africains ont actuellement un rôle fondamental dans l'affirmation de l'identité et de la présence culturelles parmi ses populations. Ces populations africaines se confrontent aux problèmes quotidiens inhérents au sous-développement, mais aussi à des problèmes inhérents aux tristes résultats des projets soit disant de développement.
7. La Mission conclut qu'il existe un besoin de formation en ressource humaine pour le personnel des musées et autres techniciens et professionnels qui doivent travailler dans la préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel dans des termes économiques et sociaux.
8. La Mission conclut que dans ce contexte, le Centre de Niamey a le potentiel d'être un point focal d'excellence. Surtout pour les pays d'expression française en Afrique.

9. On constate et conclut aussi que le Centre de Niamey pourrait être le point principal d'un réseau qui à son tour aurait des institutions spécialisées dans les différents pays de la région.

Les mini-centres spécialisés seraient responsables de la formation de domaines tels que la conservation et la préservation, la gestion du musée, le patrimoine culturel bâti; tout cela en fonction de leur "point d'excellence" particulier, par exemple textile, audiovisuel, etc.

Cette conclusion est perçue dans le contexte d'une complémentarité du Centre de Niamey avec des centres régionaux existants en Afrique tels que: CICIBA au Gabon, ICA au Sénégal et JOS au Nigeria et autres en Afrique Central et en Afrique de l'Est.

10. On conclut aussi que le Centre de Niamey grâce à la participation du Projet Régional d'UNESCO a eu une expérience globale positive.

Le Projet et le Centre, néanmoins n'ont pas eu une approche critique, analytique et de prospection. Le Projet a été assez statique dans ses activités d'année par année consacrées exclusivement à la formation.

11. On note bien que les objectifs du RAF/80/014 établis en 1980 reflétaient les besoins dans la région, la formulation du Projet n'a pas pris en considération ni la capacité d'absorption

ni les réalités pratiques surtout au niveau institutionnel, financier et académique à l'échelle nationale et régionale. On n'a pas donné l'attention nécessaire pour appuyer le musée national pour qu'il puisse jouer un rôle substantif dans les activités du Projet.

12. Le Projet s'est limité à une seule sorte de formation à savoir pour les conservateurs (curators) et muséologues contrairement aux objectifs du Projet qui avait envisagé des cours non seulement pour des conservateurs mais aussi des techniciens en conservation et restauration. On estime qu'on a confondu les deux formations.

13. On doit noter néanmoins que malgré ces fonctions limitées du Projet, le Centre de Niamey est actuellement un point focal pour la région dans le domaine de la muséologie. Le Centre a certainement le potentiel pour le futur, pourvu que les recommandations de la Mission d'Evaluation et autres considérations exprimées par le gouvernement, étudiants et professeurs soient prises en considération.

On note avec satisfaction des avenues de coopération établies avec le Centre de JOS pendant les voyages sur le terrain dans le programme de formation surtout en 1988.

14. La Mission est convaincue qu'une fois que la majorité des deux tiers de gouvernements de la région ratifient la Convention, l'Institut/Centre aura sans doute une place importante dans l'ensemble de la vie culturelle africaine.

15. Il est noté cependant qu'il sera très difficile actuellement de continuer le développement du Centre de Niamey sans l'appui du PNUD/UNESCO et autres organisations internationales de coopération technique et financière. On note avec satisfaction les efforts généreux et appréciés ainsi que la volonté politique du gouvernement du Niger qui appuie le musée et le Centre Régional.
16. La Mission note avec satisfaction l'appui du gouvernement du Niger à l'Institut/Centre à travers du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Education et du Ministère de la Communication, avant inclus dans le Ministère de la Culture.
- Cet appui a été de grande valeur et avec sa continuation dans le futur, il pourrait être une garantie pour une possible suite et expansion du Centre dans l'espoir d'une coopération de la part du PNUD/UNESCO.
17. La Mission conclut aussi que le Centre/Institut de Niamey une fois en pleine opération pourrait recevoir des fonds de différentes sources en supplément du PNUD/UNESCO car plusieurs organisations, incluant la CEE, sont disposées à collaborer avec des projets de la culture surtout dans le domaine de la formation en Afrique.

Avec un planning minutieux, connaissance de gestion et un programme cohérent, le Centre de Niamey en collaboration avec le Centre de JOS pourrait être un point focal excellent pour

40.

l'assistance technique et financière d'un bon nombre de sources.

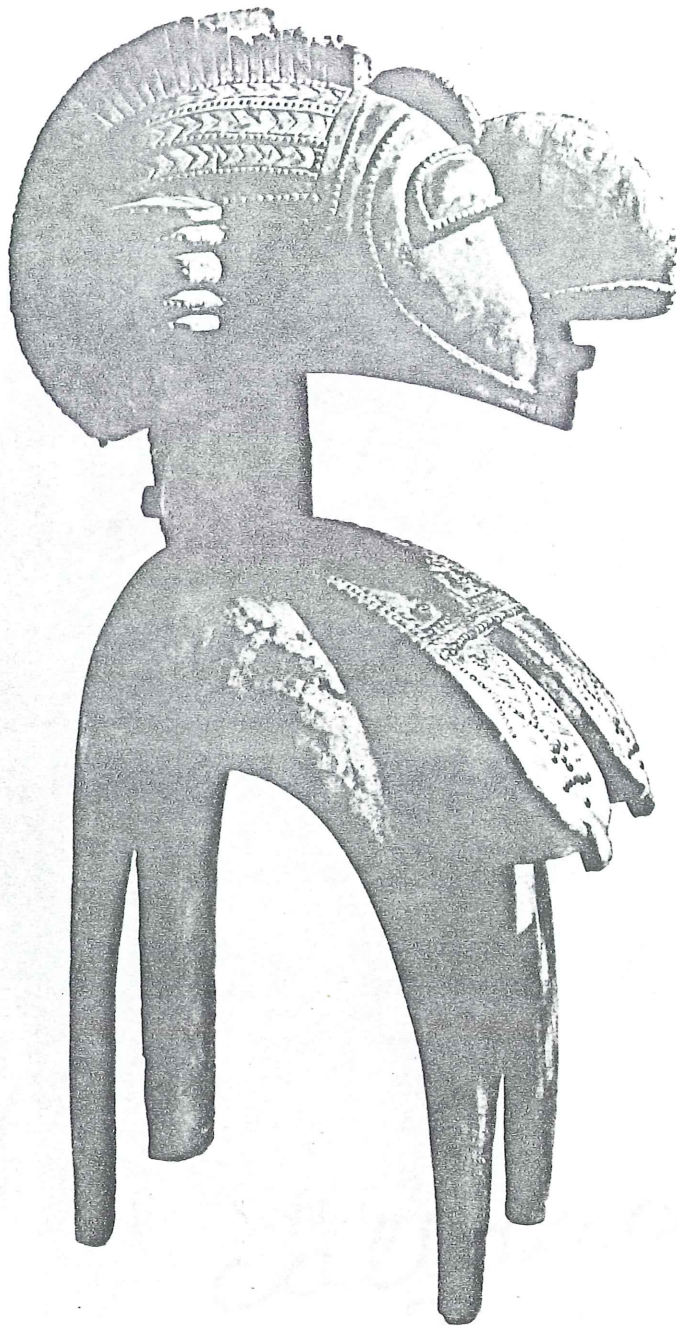
On pourrait dire la même chose de JOS, Centre qui pourrait être matière à une évaluation-appréciation à l'approche de son 25ème anniversaire.

18. La contribution financière du PNUD pour RAF/80/014 durant les années 80/86 a été de USD 596.643. Celle-ci est une contribution raisonnable en vue de ses "out-put".

On doit noter quand même qu'une distribution différente et plus pragmatique des fonds disponibles et/ou des fonds additionnels pourrait conduire le Centre et le Projet à des résultats plus rationnels.



MASQUE D'INITIATION YAKA (ZAIRE)



MASQUE SIMO BAGA (GUINEE)

VI - RECOMMANDATIONS

1. En premier lieu on recommande que le contexte institutionnel de l'Institut Régional soit clarifié et conclu avec tous les instruments légaux.

Cela fait suite aux décisions prises par les Ministères de la Culture qui se sont réunis à Niamey début 86. Cela doit être fait.

On recommande par conséquent, que la Convention soit ratifiée au moins par les deux tiers des pays membres et que le comité pédagogique scientifique soit établi.

2. Afin de fortifier l'essence du Centre/Institut Régional à Niamey, il est recommandé qu'un projet de coopération technique soit établi avec le musée de Niamey. Un Projet pareil pourrait inclure la réhabilitation de quelques bâtiments (exposition temporaire), conservation et des facilités de formation de recherche pour le personnel local ainsi que d'équipements de base et installation de l'unité de documentation et un petit laboratoire pour la conservation.

Cette assistance technique dans l'environ des 100,000 USD pourrait être considérée à travers un possible Projet National IPF/UNDP/UNESCO et/ou faisant partie d'un possible nouveau projet régional à Niamey.

Il est recommandé que le gouvernement du Niger prépare un projet de coopération technique

42.

pour le musée national et adresse cette demande au PNUD/UNESCO et à un certain nombre de sources bilatérales.

Il est recommandé qu'un pareil projet national soit coordonné par le PNUD et complète un futur projet régional PNUD/UNESCO.

3. Les Projets RAF/80/14 et RAF/86/063 ont facilité le stockage d'expérience et information sur le développement des musées dans la région, surtout dans le domaine de la formation. Le Centre de Niamey et JOS ont acquis le "know-how" et une expérience de la formation en étude muséologique.

Etant donné que la formation fait partie intégrante des politiques et programmes du développement muséologique, il est recommandé qu'un diagnostic complet soit fait sur l'état des musées de la région dans le futur immédiat. Cela doit être fait comme suite aux études effectuées sur le terrain jusqu'à présent à travers le Projet RAF/86/063 et il est recommandé que le rapport consolidé soit publié et distribué en coopération avec des agences spécialisées telles que l'ICOM.

Cette tâche devrait être déléguée à un ou deux consultants dans les mois à venir de préférence de la région même, en collaboration avec le PNUD/UNESCO sur un nouveau projet régional.

Récemment, l'ICOM en collaboration avec le gouvernement français a préparé une étude pour un

Répertoire des Musées d'Afrique et il est recommandé que cet initiative soit appuyée tant financièrement que techniquement.

4. En vue de rationaliser les objectifs politiques et programmes du Centre/Institut Régional à Niamey, il est recommandé qu'une assistance technique soit fournie dans les années à venir dans des nombreuses matières parallèlement au processus de "Institution Building" mentionné au point V point A 1.

Cette assistance technique est indispensable pour la continuation du Centre.

5. Dans le domaine de la formation le suivant est recommandé:
 - 5.1 un cours de recyclage pour des étudiants de Niamey en 1989 avec une durée de 6 à 8 semaines.
 - 5.2 établir le comité pédagogique scientifique et par conséquent dessiner un curriculum compréhensif pour les cours réguliers de 9 mois sur des études muséologiques, à commencer au plutôt en Septembre 89. La reconnaissance académique et l'équivalence du Certificat et/ou Diplôme devait être un point fondamental de considération pour ces nouveaux cours.
 - 5.3 Préparer des curricula pour des cours spécialisés sous l'égide du Centre/Institut

Les cours spécialisés pourraient être dans le domaine de: gestion de musée, conservation préventive, éducation et animation, audiovisuel, etc. Ces cours doivent être adressés aux différents niveaux et bénéficiaires.

Les cours doivent être organisés en Afrique dans des pays membres du Centre Régional qui ont les meilleures conditions d'accueillir ces événements. La préparation et organisation de ces activités doivent être faites avec des organisations africaines existantes ayant des liens étroits avec des projets régionaux dans le domaine de la culture financées par le PNUD/UNESCO comme CICIBA et ICA.

Les cours spécialisés doivent bénéficier de l'expérience des cours actuels de PREMA à ICCROM-ROME pour des techniciens africains en conservation et restauration.

Il est suggéré que la connaissance professionnelle et pédagogique de l'ICCROM soit souhaitée et utilisée et que tout le nécessaire soit fait pour organiser des activités conjointes en Afrique avec ICCROM.

Il est aussi suggéré qu'on fasse des efforts de collaboration avec l'ICCROM en fournissant des candidats (ex-étudiants de Niamey au cours de Rome) ainsi que des suggestions pour le recrutement des

professeurs africains qui ont auparavant enseigné à Rome, d'enseigner dans les futurs cours de PREMA à Rome.

5.4 Il est recommandé que le Centre fasse des efforts pour placer des ex-étudiants de Niamey comme stagiaires dans des musées en Europe possiblement au Canada et avec des relations Sud-Sud en Amérique Latine, par exemple: Brésil.

5.5 Il est recommandé que tous les programmes de formation à Niamey soient consolidés autour des développements de curriculum, méthodes d'enseignement pour les professeurs, relations avec les universités locales, prenant en considération la nécessité des livres, bibliographie, équipement et matériaux d'enseignement.

5.6 Afin que le Centre de Niamey soit actif dans le domaine de la préservation et mise en valeur du patrimoine culturel, autre que musées, il est recommandé qu'un programme spécial de recherche et possiblement de formation soit établi pour l'architecture et patrimoine culturel (monuments et sites).

5.7 Il est aussi recommandé qu'une unité de documentation et de recherche en muséologie soit établie à Niamey en collaboration avec l'ICOM.

Il est recommandé que cet unité ait un composant de communication en vue de dif-

fuser le programme du Centre en matière de formation et autre service d'assistance technique que le Centre pourrait donner aux pays de la région.

- 5.8 Il est recommandé que la relation entre le Centre/Institut avec le Musée National soit consolidée pour faire ainsi du Centre une partie intégrante du magnifique campus du Musée national, ses bâtiments, ses collections, son personnel, ses ateliers et ses visiteurs.
- 5.9 Il est recommandé que les liens déjà établis avec le Centre de JOS soient fortifiés et que des plans soient élaborés pour des activités conjointes entre JOS et NIAMEY avec l'assistance technique et financière du PNUD, UNESCO, ICCROM, ICOM, THE WEST AFRICAN MUSEUM PROJECT, ICA, et CICIBA.
- 5.10 Il est recommandé que le Centre établisse un système de mobilisation de ressources pour ses opérations et ses projets, des sources du gouvernement du Niger, autres gouvernements membres du Centre à travers des méthodes innovatrices de co-financement des événements et de contribution en nature quand l'espèce n'est pas possible.

La Mission est convaincue que plusieurs organisations seraient prêtes à financer des activités scientifiques sous l'égide du Centre de Niamey pourvu qu'il existe

un plan cohérent d'action et des résultats tangibles.

5.11 Il est recommandé aussi que le Centre de Niamey et ses possibles facilités de décentralisation dans des pays d'expression française soient préparés à la possibilité d'exécuter des cours de formation en Afrique sur la conservation préventive. Il n'y a aucune doute que les cours de PREMA à l'ICCROM Rome doivent être organisés et exécutés en Afrique à long terme pour adapter son contenu aux conditions locales. On doit surtout penser très profondément aux étudiants qui retournent de Rome en Afrique enserrés ou pas dans la réalité des besoins et opportunités de travail ainsi que les possibilités financières dans le domaine pratique du travail de restauration et conservation.

Il est recommandé que le PNUD/UNESCO appuient les ex-étudiants de Niamey et les ex-étudiants de PREMA quand ils retournent dans leurs musées.

De longs cours "hors Afrique" peuvent créer des situations des fuites de cerveaux ou frustrations sérieuses au retour dans le pays d'Afrique quand on se confronte aux problèmes d'application, méthodes et systèmes que le musée africain ne peut pas affronter. Cela mérite un étude méticuleuse.

La Mission d'Evaluation est convaincue qu'on peut trouver des fonds pour des activités menées en Afrique pourvu qu'elles soient bien menées et gérées.

UNESCO et le PNUD ont une responsabilité majeure d'établir des institutions et programmes en Afrique qui peuvent attirer des ressources financières bilatérales et multilatérales intéressées et disposées à collaborer dans des projets africains spécialement en Afrique.

Actuellement il y a un bon nombre de projets de patrimoine culturel financés par le PNUD et exécutés par l'UNESCO dans divers pays d'Afrique.

Il est recommandé que le composant de musée de ce projet soit relié au Centre de Niamey et JOS pour la complémentarité et coordination.

- 5.12 Il est aussi recommandé qu'on établisse des liens avec des projets du patrimoine culturel et développement du musée financés et appuyés par le PNUD "hors d'Afrique" en particulier le Projet Régional du patrimoine culturel et de développement PNUD/UNESCO ayant actuellement son siège à Lima, Pérou et une activité extensive dans les Caraïbes et le Brésil dans le domaine de la muséologie.

En vue de mettre en oeuvre ses recommandations il est recommandé de suivre la stratégie suivante:

- a) Un document du Projet doit être préparé soulignant les besoins additionnels pour le développement d'un grand projet dans le domaine du développement des musées et patrimoine culturel au niveau régional en Afrique. Les grandes lignes de cette possible assistance technique du PNUD se trouvent au point 5 de la synthèse exécutive jointe aux volumes I et II de ce rapport.
- b) Il est recommandé qu'un consultant international à temps partiel et plus tard un CTP soient nommés pour travailler en collaboration avec le présent Directeur et/ou le Directeur Régional qui devrait être nommé après la signature de la Convention.
- c) Il est aussi recommandé que le consultant international et le possible futur CTP maintiennent des liens étroits, avec les membres de la Mission Messieurs MUTAL et KONARE et le Projet Régional du patrimoine culturel PNUD/UNESCO pour l'Amérique Latine et Caraïbes RLA/83/002 qui a acquis une expérience valable ces 12 dernières années en matière de planification/implementation et monitoring d'un Projet.

- d) Qu'un plan de travail soit établi (voir point 5.2 de la synthèse exécutive) et que tout soit fait pas par pas dans les années qui viennent avec la condition qu'on ne pourrait pas entreprendre un pas "B" sans avoir conclu le pas "A" et le pas "C" ne sera pas entamé sans les conclusions du pas "B".

Les pas et les phases "A", "B", "C", "D", etc. par exemple peuvent être considérés comme une assistance du PNUD/UNESCO qui mène au développement progressif d'un projet global pour le 5ème cycle du PNUD 1992/96.

VII - LEÇONS TIREES DE L'EVALUATION

Les remarques faites au long du rapport sont assez claires pour en tirer des leçons en ce qui concerne fondamentalement les aspects de formulation du projet, exécution et gestion dans sa totalité et globalité.

Un projet culturel est par définition complexe étant donné la faiblesse quasi universelle des institutions qui n'ont pas en général l'habitude d'organiser, administrer, gérer et exécuter des programmes pragmatiques dans le contexte du développement et avec un sens de coût et bénéfice.

La conception de coût/bénéfice n'est pas exclusivement financière et monétaire, c'est une conception de planification, programmation, exécution et résultats.

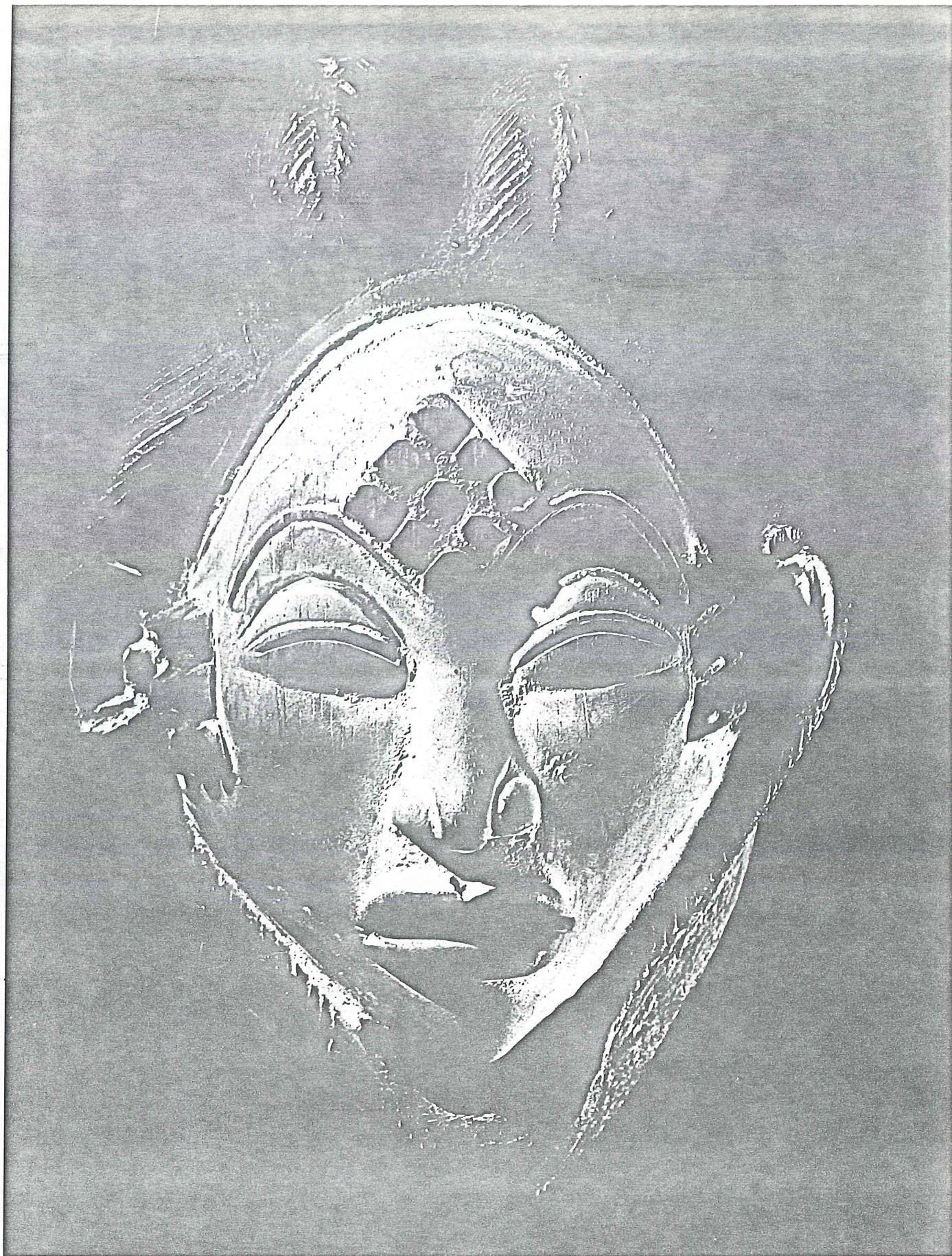
Les Projets du PNUD sont axés sur des données précises pour des choses quasi précises. Un Projet de développement culturel et muséologique n'importe où au monde doit refléter les hypothèses du PNUD non seulement dans la formulation du projet et les signatures correspondantes de l'agence d'exécution et du gouvernement mais aussi pendant l'exécution du programme avec un monitoring soigneux, précis de la tâche fondamentale des partenaires et surtout de l'agence d'exécution.

Il est nécessaire par conséquent de prendre en considération ces éléments pour la conduite d'un projet qui demande pour le responsable une formation adéquate tant de réflexion et une vision critique et prag-

matique du processus d'un programme. L'évaluation doit être constante. L'efficacité est primordiale, ce n'est pas le fait économique et soi-disant le rôle d'un projet dans le développement d'un pays qui compte mais c'est l'efficacité, le rendement et son rôle de création de structure valable et continue et la formation de cadres capables d'avoir un emploi et faire une contribution significative dans leur domaine quelqu'il soit.

La volonté politique du gouvernement et des institutions est cruciale.

Ce projet a montré aussi que la volonté des étudiants, des professeurs et des institutions en question a fait que le projet avec toutes ses difficultés soit en réalité en 1988 un instrument valable dans le domaine de la muséologie en Afrique. Un ancien proverbe de Niger dit "c'est un oeuf qui devient un coq"...



MASQUE LUMBO (GABON)



TISSAGE AFRICAIN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Projet régional

du Gouvernement de la République du Niger

Titre : Programme de formation de muséologues dans les pays africains "d'expression française"

Numéro : RAF/80/014/A/01/13

Durée : 4 ans

Secteur : Culture et Communication

Sous-secteur : Préservation du patrimoine culturel

Organisme coopérateur : Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture
du Gouvernement du Niger

Organisation chargée de l'exécution : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco)

Date de soumission : Janvier 1980

Date de mise en oeuvre : Septembre 1981

Contribution du Niger : 500.000.000 CFA

Contribution du PNUD : \$470.000

Approuvé:

Signature:

Date:

Au nom du Niger:

Au nom de l'Unesco:

Au nom du PNUD:

Etats membres intéressés:

I - ORIGINE ET INFORMATIONS DE BASE

A. Justification du Projet

En 1962 la majorité des Etats africains avaient accédé à l'indépendance et cherchaient à parvenir, par tous les moyens possibles, à un développement économique et social rapide. En même temps, les Etats membres étaient de plus en plus conscients de la contribution de l'exploitation systématique des sites archéologiques, des parcs naturels et des musées nationaux en tant qu'instruments de l'identité nationale et culturelle.

Le manque de personnel qualifié dans les pays africains et en particulier dans les domaines des techniques d'administration, de conservation des objets et des techniques d'expositions, revêtant une importance critique, il a paru évident que le meilleur moyen de remédier efficacement à cette situation était d'organiser un cours de formation sur le continent africain présentant les mêmes conditions climatiques et les caractéristiques particulières.

La ville de Jos (Nigéria) a été choisie car elle offrait le meilleur cadre pouvant répondre aux besoins des Etats membres de langue française et anglaise. Après douze années de fonctionnement avec l'aide de l'Unesco et du PNUD, le gouvernement fédéral du Nigéria prenait en charge la direction et l'administration du Centre régional de Jos. Toutefois, pour des raisons d'efficacité et pour réduire les coûts résultant de l'Organisation des cours dans les deux langues, il a été décidé que le centre ne recevrait que des spécialistes venant de pays africains anglophones. L'organisation d'un programme similaire à l'intention des pays africains francophones était donc devenue nécessaire.

Au cours de la 20e session de la Conférence générale de l'Unesco (1978), les autorités du Niger ont proposé d'accueillir à Niamey un Centre de formation en muséologie et muséographie pour les pays africains d'expression française.

B. Cadre institutionnel

Le programme de formation sera dispensé dans le cadre du Musée national du Niger qui est certainement l'un des musées africains le plus cité en exemple tant par sa physionomie originale que par ses différentes réalisations et activités socio-éducatives imbriquant judicieusement l'action culturelle à celle du développement.

Lorsque le Centre deviendra opérationnel, un Comité de direction sera constitué où siègeront en alternance les représentants des Etats membres. La composition du Conseil d'administration du Centre sera établie ultérieurement. En attendant son installation définitive, la signature de l'accord inter-états et de l'accord de siège, le Conseil d'administration du Centre est interministériel

et sous l'autorité du Ministère de tutelle.

C. Contribution du Gouvernement du Niger

Personnel local, salles de classe, bibliothèques, bureaux, laboratoires, ateliers, chambre noire, locaux d'habitation pour les étudiants. Pour la préparation du projet, le Gouvernement nommera un coordinateur qui sera chargé d'assurer la liaison entre le PNUD et l'Unesco.

Le Gouvernement de la République du Niger a déjà débloqué des fonds afin que puissent se poursuivre sans difficultés les deux cours commençant respectivement en novembre 1980 et novembre 1981. Le Gouvernement a également prévu dans son plan de développement une somme de 500.000.000 CFA pour la construction d'immeubles permanents dans les cinq années à venir, projet soumis à l'approbation des Etats membres.

D. Contribution des Etats membres

Une assistance financière sera demandée aux Etats membres concernés sur une base qui reste à déterminer.

A l'heure actuelle, les pays suivants ont exprimé leur intérêt dans le cours de Niamey: Bénin, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, République Unie du Cameroun, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre.

E. Dispositions concernant les activités prévues par le Gouvernement

Le premier cours de formation sera organisé pour un effectif de 20 à 25 stagiaires.

Les services techniques et éducatifs du Musée national seront mis à la disposition des stagiaires.

Les cours régionaux seront dispensés d'une part par des spécialistes locaux et d'autre part par des consultants internationaux de qualité. Le financement du personnel local sera assuré par le Gouvernement.

Il pourra être fait appel à l'Institut culturel africain à Dakar (Sénégal) au titre de la coopération mutuelle dans le domaine des activités de formation pour la préservation du patrimoine culturel et naturel. Il est prévu également d'organiser un cours avancé à l'intention des conservateurs de musée.

II - OBJECTIFS DU PROJET

A. Objectifs immédiats

Le Centre de formation aura pour objectifs immédiats:

- (i) d'élaborer un programme de formation et d'identifier le matériel nécessaire aux cours afin qu'un groupe restreint de muséologues africains puisse être constitué;
- (ii) d'améliorer le programme de formation du Musée national de Niamey en instituant un centre de formation à caractère régional dans le domaine de la muséologie et de la muséographie, avec la participation de plusieurs Etats membres de la région;
- (iii) de réorienter les activités de formation axés principalement sur les techniques muséologiques en mettant l'accent sur la protection des sites culturels et naturels.

B. Objectifs à long terme

- (i) En Afrique tropicale la sauvegarde des monuments et des sites permettra de développer l'éducation permanente, la prise de conscience de l'identité culturelle et nationale ainsi que le tourisme.

La mise en valeur des musées et des monuments permettra d'autre part de présenter aux visiteurs l'évolution culturelle et écologique en Afrique. Elle permettra d'éclairer la préhistoire et le développement des traditions populaires. L'urbanisation et l'industrialisation ayant un effet néfaste sur l'écologie et sur la disparition des cultures traditionnelles, le rôle des musées, des monuments et des sites deviendra de plus en plus important.

- (ii) Le projet contribuera à augmenter le nombre et la qualité des cadres responsables de la préservation du patrimoine culturel et naturel des Etats membres africains d'expression française.

Le projet devrait en outre inciter les gouvernements à porter une attention particulière à la protection du patrimoine culturel et naturel et à développer leurs activités dans ce domaine.

Cours futurs:

Soumis à la signature du Projet de document et après élaboration des besoins des Etats membres intéressés, des cours d'une durée de 6 mois chacun seront dispensés chaque année à compter du mois de novembre.

Les cours futurs couvriront les disciplines des premiers cours avec possibilités de spécialisation soit pour les conservateurs de musées, soit pour les techniciens de musées dans les domaines suivants:

- (i) Administration des musées
- (ii) Techniques des expositions
- (iii) Photographie
- (iv) Conservation
- (v) Taxidermie
- etc.

III - PLAN D'EXECUTION

A. Activités du projet

Etudes préliminaires à entreprendre par l'Unesco et le PNUD en collaboration avec le Gouvernement:

- (a) Un contrat sera établi entre l'Unesco et l'ICOM/OMMSA pour l'établissement du programme d'enseignement;
- (b) Le Secrétariat de l'Unesco informera les Etats membres africains d'expression française sur la tenue du cours de formation en muséologie et muséographie qui aura lieu à Niamey;
- (c) Les Etats membres intéressés demanderont l'octroi de bourses au titre du Programme de Participation de l'Unesco pour 1981/1983 et 1984/1985;
- (d) Organisation du premier cours de 6 mois de muséologie par les autorités du Niger en collaboration avec l'Unesco et l'ICGROM;
- (e) Le premier cours couvrira les disciplines mentionnées aux Appendices I et II.

B. Contribution du PNUD

- | | | |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| 1. Un Consultant pendant 6 mois, |) | Aide préparatoire |
| Un véhicule (minibus à 25 places) et |) | en 1980 et 1981 |
| Equipement de base et divers. |) | \$66,000 |

2. Contribution du PNUD pendant 4 ans à partir de septembre 1981

(a) Conseiller technique principal	\$ 247.292
(b) Consultants	\$ 181.173
(c) Voyages officiels	\$ 11.000
(d) Equipement et matériel photographique et audio-visuel	\$ 8.800
(e) Divers	\$ 21.735
	<hr/>
	\$ 470.000

C. Apports du Gouvernement

1. Affectation du personnel local

- (i) Le Gouvernement du Niger fournira les services d'un directeur qui travaillera en collaboration avec le Conseiller technique principal/Directeur de projet, d'un assistant de laboratoire, le personnel international et les stagiaires.
- (ii) Le Musée national de Niamey sera étroitement associé au projet et assurera en particulier les cours de démonstration.
- (iii) Le Gouvernement financera et fournira le personnel administratif (secrétaire, commis, etc.) afin de permettre le bon fonctionnement des cours.

2. Apports du gouvernement en ce qui concerne les bâtiments, les fournitures et le matériel

- (i) Locaux pour le centre: salles de classe, logements pour les stagiaires, bureaux, bibliothèques, laboratoires, atelier d'expositions. Le gouvernement a déjà pris les mesures nécessaires pour l'organisation du premier cours au nouveau complexe socio-culturel de Niamey.
- (ii) Les fournitures pour les cours de formation, les bureaux et les services généraux seront à la charge du Gouvernement.

APPENDICE I

COURS POUR LES CONSERVATEURS DE MUSEE

1. Administration des musées et sécurité
2. Services éducatifs des musées
3. Documentation, méthodes de catalogage et classification
4. Ethnographie
5. Ethnomusicologie
6. Archéologie et préhistoire africaines
7. Protection de l'environnement
8. Législation en matière de biens culturels et rôle des conventions internationales

APPENDICE II

COURS POUR LES TECHNICIENS DE MUSEE

1. Techniques des expositions
2. Photographie
3. Art graphique
4. Techniques de conservation (métal, bois et autres matériaux)
5. Techniques de conservation des objets archéologiques
6. Taxidermie
7. Préservation de la faune et de la flore

BUDGET CONCERNANT LA CONTRIBUTION DU PNUD
(en dollars des Etats Unis d'Amérique)

PAYS : INTER-ETATS, AFRIQUE
 Numéro du projet : RAF/80/014/A/
 Titre du projet : Formation de muséologues dans les pays africains d'expression française, Niamey, République du Niger

	TOTAL		1981		1982		1983		1984		1985	
	m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$
I - 01 PERSONNEL Experts Conseiller techni- que principal	44	247.292	4	19.200	12	62.208	12	67.184	12	72.560	4	26.140
I - 02												
I - 03												
I - 04												
I												
I - 40												
I - 41 Consultants	16	181.173	2	16.600	4	35.856	4	38.725	4	41.823	4	48.169
I - 42												
I - 43												
I - 44												
I - 45												
I -												
I - 99 Sous-Total	60	428.465	6	35.800	16	98.064	16	105.909	16	114.383	8	74.309

	TOTAL	1981		1982		1983		1984		1985	
		m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$	m/m	\$
13	Personnel d'appui administratif										
14	Volontaires		4.000		1.000		1.000		1.000		1.000
15	Voyages officiels										
16	Autres dépenses (voyages du personnel)		7.000		2.000		2.500				2.500
17	Experts locaux										
19	TOTAL POUR LE PERSONNEL	60	439.465	6	37.800	16	99.064	16	115.383	8	77.809
29	CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE										
30	FORMATION										
31	Bourses										
32	Formation de groupe										
39	TOTAL POUR LA FORMATION										
49	EQUIPEMENT		8.800				2.800		2.000		3.000
59	DIVERS		21.735				4.000		5.000		8.735
99	TOTAL GENERAL	90	470.000	6	37.800	16	105.864	16	122.383	8	89.544

BULLENZI, CC/CH
KHOUEN, CC/PO
BB 07/09
21/10/87

UNITED NATIONS
DEVELOPMENT PROGRAMME



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

ONE UNITED NATIONS PLAZA
NEW YORK, N.Y. 10017

TELEPHONE: 966-8000

CABLE ADDRESS: UNDEVPRO • NEW YORK

REFERENCE:

orig P.J. → CSF
cc: REP

DEV
4 SEP. 1987
N ^o 3740

UN
19 August 1987
[Signature]
11/9/87

Dear Mr. Kaboré,

Subject: RAF/80/014 - Formation des muséologues dans les pays
africains d'expression française.

....
With reference to your letter dated 27 July 1987, we are pleased to attach herewith for your retention a duly signed copy of the final revision for the above project.

We would appreciate receiving at your earliest convenience the terminal report for said project.

Yours sincerely,

Otto B. Essien, Chief
Office of the Director and DRP/RBA

Mr. John B. Kaboré
Director
Bureau of Studies, Action and
Co-ordination for Development
7, place de Fontenoy, 75700 Paris
UNESCO, FRANCE

DEV-CSF
N ^o 2138
Date 11/11/87
Réponse pour le _____

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

REVISION DU PROJET

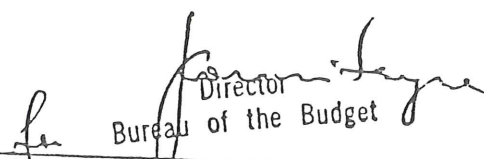
REVISION FINALE

Pays : REGIONAL AFRIQUE
Numéro du projet : RAF/80/014/M/01/13
Titre du projet : Formation des muséologues dans les pays africains
d'expression française

Le budget ci-joint a été révisé pour enregistrer les dépenses réelles pour 1986 et terminer en même temps le projet.

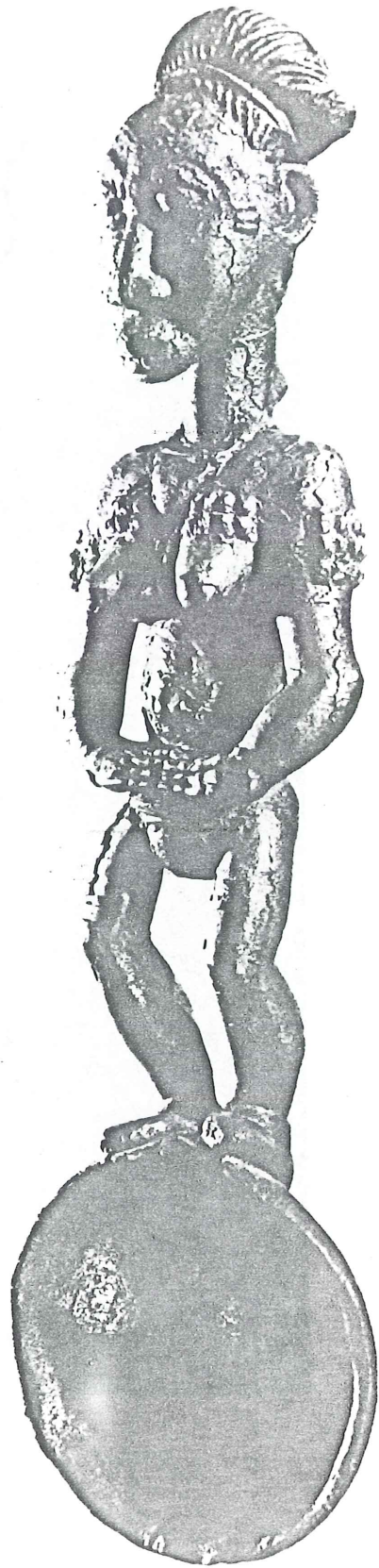
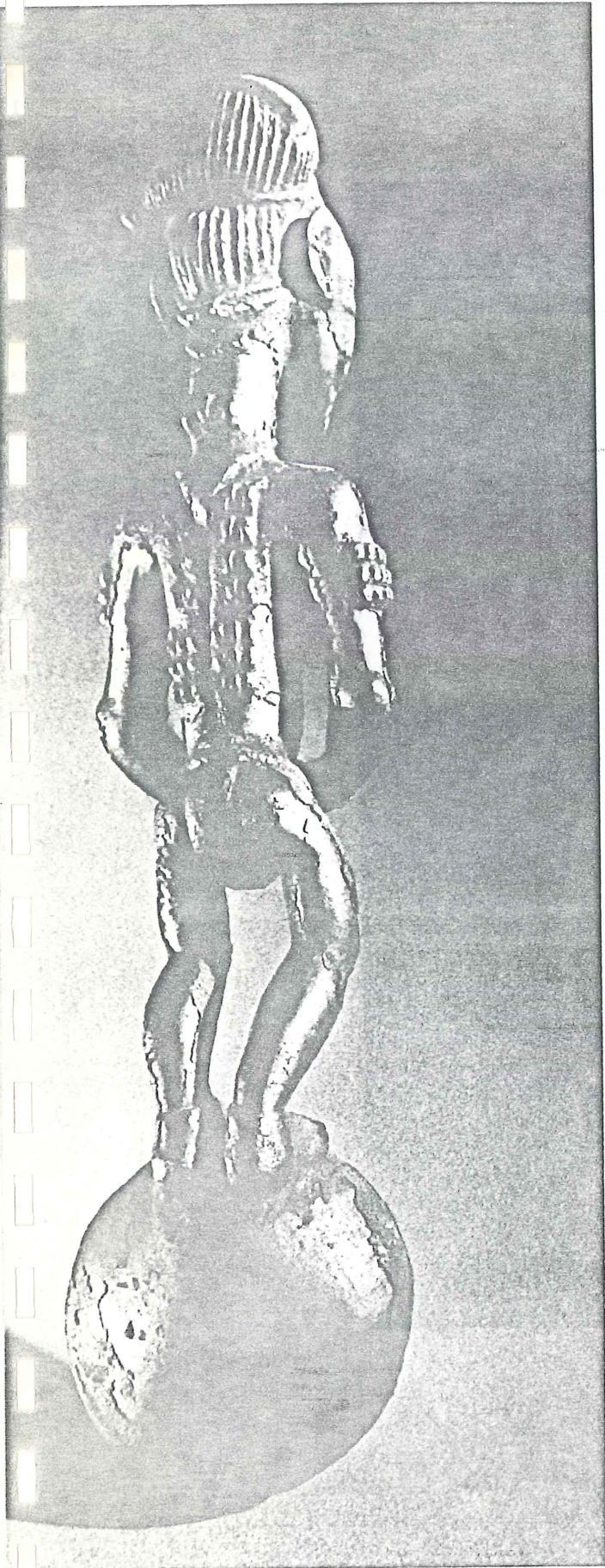
Apport précédent du PNUD "Révision L" : \$ 601.564
Apport révisé du PNUD "Révision M" : \$ 596.643
Contribution totale PNUD - Réduction : \$ 4.921


Approuvé par le PNUD

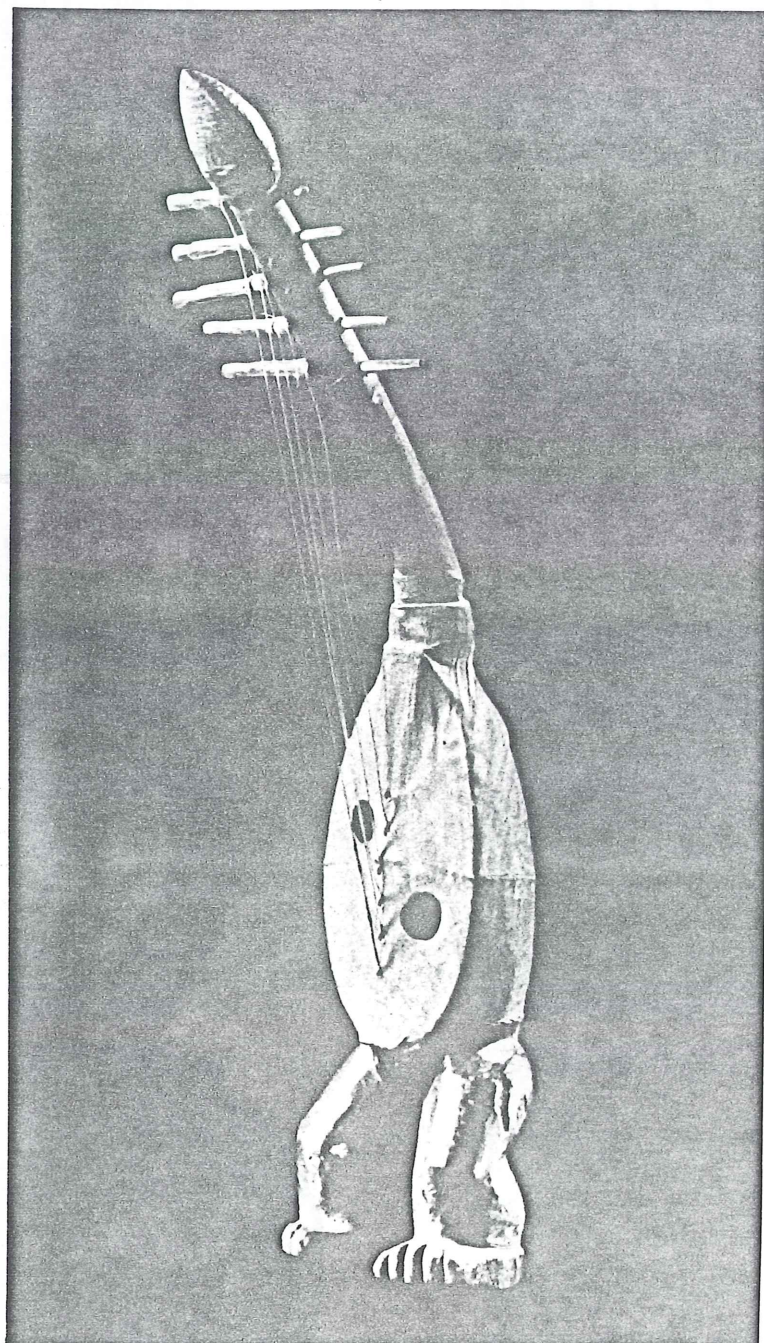

Director
Bureau of the Budget
Approuvé par l'Agence d'exécution

19.8.87
Date

22 JUL. 1987
Date



CUILLERE CEREMONIALE (COTE D'IVOIRE)



HARPE EN FORME HUMAINE, BOIS ET CUIR
ZANDE, ZAIRE

PAYS CONCERNES APRES LA CONFERENCE DES MINISTRES

JANVIER 1986

1. Algérie
2. Angola
3. Bénin
4. Burkina Faso
5. Burundi
6. Cameroun
7. Centrafrique
8. Ile Maurice
9. Comores
11. Congo
12. Cote d'Ivoire
13. Djibouti
14. Gabon
15. Guinée
16. Guinée Bissau
17. Guinée-Equatoriale
18. Madagascar
19. Mali
20. Mauritanie
21. Niger
22. Rwanda
23. Sao Tomé et Príncipe
24. Sénégal
25. Seychelles
26. Tchad
27. Togo
28. Tunisie
29. Zaïre

PAYS CONCERNES AU DEPART

1. Bénin
2. Burundi
3. Cameroun
4. Cap-Vert
5. Comores
6. Congo
7. Côte d'Ivoire
8. Djibouti .
9. Gabon
10. Guinée
11. Guinée-Bissau
12. Haute-Volta (devenu Burkina Faso)
13. Madagascar
14. Mali
15. Maurice
16. Mauritanie
17. République Centrafrique
18. Rwanda
19. Sénégal
20. Togo
21. Tchad
22. Zaïre